

01 02 03 04 05

PÔLE DIRECTION GÉNÉRALE



PÔLE CULTURE, ENFANCE & FAMILLE



PÔLE SANTÉ, SOCIAL & SERVICES À LA POPULATION



PÔLE TECHNIQUE & ENVIRONNEMENT



PÔLE AMÉNAGEMENT & DÉVELOPPEMENT



VILLE D'ORLY | RAPPORT D'ACTIVITÉ

ANNÉE 2023

Ville d'Orly



SOMMAIRE

ÉDITOS	3
CHIFFRES REPÈRES	4
LES ÉQUIPEMENTS DU TERRITOIRE	6
LES ÉLUS - TROMBINOSCOPE	8
PÔLE DIRECTION GÉNÉRALE	11
PÔLE CULTURE, ENFANCE ET FAMILLE	25
PÔLE SANTÉ, SOCIAL ET SERVICES À LA POPULATION	35
PÔLE TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT	47
PÔLE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT	55
NOS PARTENAIRES	62
LEXIQUE	63

ÉDITOS



Un nouveau cap !

L'année 2023 a été une année riche de changements : de nouveaux pilotes et de nouveaux coéquipiers ont rejoint l'équipage au sein de pôles restructurés.

Face à ces changements, l'administration orlysiennne a su s'adapter et même se réinventer pour diversifier et élargir l'offre de services à la population. De nouvelles actions ont ainsi pu être proposées à nos administrés, parmi lesquelles la mise en place d'un club pré-ados, le développement d'actions intergénérationnelles ou l'expérimentation du vélo-cargo. A Orly, nous le démontrons chaque jour, les services accompagnent leurs populations tout au long de la vie.

Ce vivre ensemble s'exprime également par la mise en place de nouveaux événements visant notamment à dynamiser la démocratie de proximité. Nous pouvons ici citer « la nuit du sport », « la rue aux enfants », l'exposition hors les murs « Les oiseaux d'Orly » ou encore « la plantation de la forêt urbaine ». Autant d'événements pour enrichir, rassembler, fédérer la population orlysiennne autour des valeurs que l'on véhicule à travers nos projets.

De même, au service de nos ambitions et de nos engagements, nous nous appuyons sur l'accompagnement de nouveaux partenaires. Je pense ici au renouvellement du marché alimentaire qui a renforcé l'approvisionnement en produits bruts, de qualité, biologiques et fermiers à destination des restaurants scolaires et donc de nos enfants orlysiens.

Et parce-que nous sommes une administration, l'année 2023 a permis de réinterroger le collectif et a fait apparaître l'opportunité de développer les temps de cohésion et de partage. Aujourd'hui, ensemble, nous avons fixé le cap pour 2024 : collaboration, transversalité, management renouvelé, subsidiarité et résilience seront les maîtres mots.

Au plaisir de vous retrouver,

Bien à vous,

Jessica MARTINEZ
Directrice Générale des Services



Solidarité, innovation et durabilité sont au cœur de la politique menée par l'équipe municipale et se retrouvent tout au long de ce rapport d'activité qui retrace une année d'action au service des Orlysiens.

Notre volonté est d'offrir un champ large et diversifié de services et d'activités qui répondent aux besoins de chaque habitant. La ville d'Orly intervient dans de nombreux domaines, y compris dans ceux ne relevant pas de ses compétences. En 2023, nous avons maintenu un niveau élevé de service public, rendu possible grâce à la mobilisation commune des agents et des élus. Les Orlysiens bénéficient au quotidien et à toutes les étapes de leur vie, de structures leur permettant de profiter d'activités sportives, culturelles, de loisirs, éducatives mais aussi d'être accompagnés dans leurs démarches et soutenus dans leurs initiatives.

En parallèle, nous poursuivons nos ambitieux projets urbains de rénovation urbaine du quartier est et de réalisation d'un nouvel éco-quartier à l'ouest de notre ville tout en réhabilitant, rénovant et agrandissant nos écoles.

Aujourd'hui administrativement stabilisée et redynamisée, la ville d'Orly conserve son identité, illustrée par la richesse de ses services publics, tout en écrivant sereinement une nouvelle page de son histoire.

Imène SOUID

Maire d'Orly,
Conseillère départementale du Val-de-Marne





CHIFFRES REPÈRES



LE TERRITOIRE

- SUPERFICIE DE LA COMMUNE :

669 HA

- VOIRIE COMMUNALE :

plus de **190** rues

soit environ **45 KM**

- BÂTIMENTS COMMUNAUX :

145 353 M²



UNE VILLE NATURE

▪ **46 HA** D'ESPACES VERTS,

dont **4** PARCS

5 328 ARBRES

3 RUCHERS

4 074 M

LINÉAIRES
DE PARCOURS VÉLO

Ville d'Orly



LA POPULATION

- NOMBRE D'HABITANTS :

24 482

(SOURCE INSEE)

- JEUNES DE MOINS DE 20 ANS :

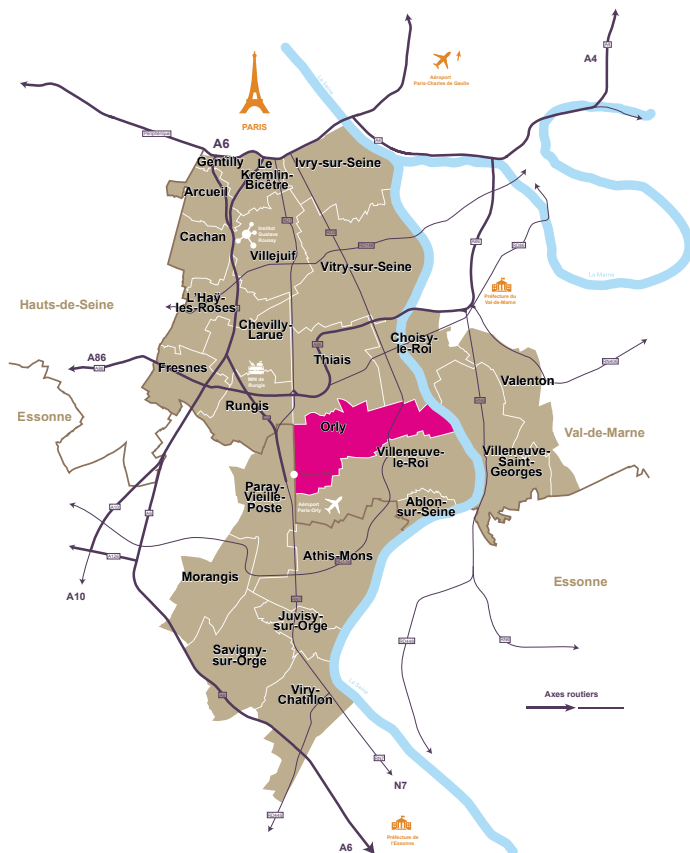
7 446

(SOIT 30,6%)

- PERSONNES DE PLUS DE 60 ANS :

4 079

(SOIT 16,7%)



L'ADMINISTRATION COMMUNALE

89 124 M²

SOIT **52** BÂTIMENTS COMMUNAUX
À ENTREtenir (DONT 80% EN RÉGIE)

1 CENTRE ADMINISTRATIF

1 CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

- EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITÉ :

852 AGENTS (DONT **52** AU CCAS)

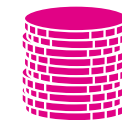
5 PÔLES **20** DIRECTIONS **53** SERVICES

- MASSE SALARIALE :

34 115 311,23 €

(SOIT +1,84% PAR RAPPORT À 2022)

ANNÉE 2023



BUDGET DE LA VILLE

- DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :

23 214 395,47 €

(DONT 20 598 386,40 € DE DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT)
(SOIT +38% PAR RAPPORT À 2022)

- DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

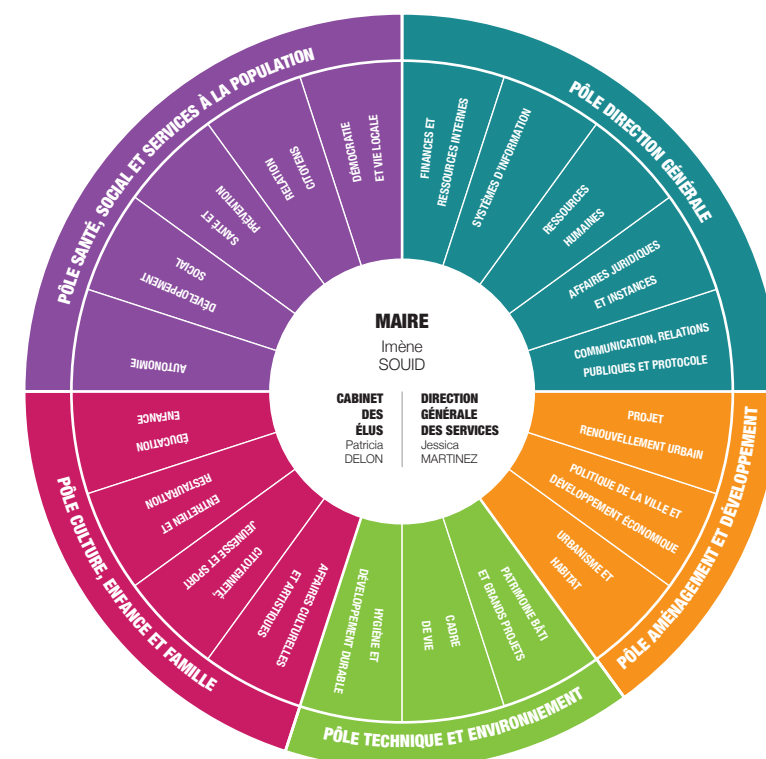
55 284 053,25 €

(SOIT +4.42% PAR RAPPORT À 2022)

L'ORGANIGRAMME

Une restructuration des pôles a été mise en œuvre en 2023 :

- Le Pôle santé social est devenu **PÔLE SANTÉ SOCIAL ET SERVICES À LA POPULATION** en intégrant la Direction démocratie et vie locale ainsi que celle de la relation citoyens ;
- Le Pôle enfance et famille est devenu **PÔLE CULTURE, ENFANCE ET FAMILLE** en intégrant la Direction affaires culturelles et artistiques (qui elle-même prend sous sa responsabilité la Direction des archives et de la lecture publique).

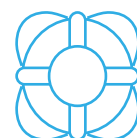


LES ÉQUIPEMENTS DU TERRITOIRE DE LA VILLE D'ORLY POUR ASSURER L'ACTION MUNICIPALE



LA SANTÉ

- 1 CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ
- 1 CENTRE MÉDICO-PSYCHO-PÉDAGOGIQUE



LA VILLE EN COMMUN

- 1 MAISON DES ASSOCIATIONS ET DU CITOYEN
- 1 MAISON DES PROJETS
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
- 1 POINT D'ACCÈS AU DROIT
- 6 SALLES DE CONVIVIALITÉ (660 m²)
À DESTINATION DES FAMILLES ET ASSOCIATIONS
- 1 CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
- 1 CENTRE SOCIAL



NOS ENFANTS

- 2 CRÈCHES MUNICIPALES
- 75 ENFANTS ACCUEILLIS
- 1 RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)
- 15 ÉCOLES
 - 6 ÉCOLES MATERNELLES
 - 8 ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES
 - 1 ÉCOLE PRIMAIRE
- 3 044 ENFANTS SCOLARISÉS
- 155 CLASSES AU TOTAL DONT
 - 2 CLASSES ULIS,
 - 1 UEEA (UNITÉ D'ENSEIGNEMENT
ÉLÉMENTAIRE AUTISME),
 - DÉDOUBLEMENT REP+
- 12 ACCUEILS DE LOISIRS
ET PÉRISCOLAIRES
 - 6 MATERNELS
 - 5 ÉLÉMENTAIRES
 - 1 PRIMAIRE
- 1 CENTRE DE VACANCES
À ARÈCHES EN HAUTE SAVOIE
- 1 MAISON DE L'ENFANCE
À DOMINANTE NATURE ET ARTS PLASTIQUES
- 2 SITES D'ACCUEIL JEUNESSE



S'ÉPANOUIR DANS SA VILLE

- 1 CENTRE CULTUREL
- 2 MÉDIATHÈQUES
- 2 LUDOTHÈQUES
- 1 ÉCOLE MUNICIPALE DES ARTS
- 1 HALLE AUX TALENTS
- 1 CENTRE ÉQUESTRE
- 1 PISCINE
- 3 BOULODROMES
- 4 TERRAINS DE TENNIS
- 2 COMPLEXES SPORTIFS
- 2 STADES
- 6 GYMNASES
- 2 ESPACES MULTISPORTS





Ville d'Orly



LES ÉLUS TROMBINOSCOPE



VOTRE
Maire

Imène Souid
—
Maire d'Orly.
Conseillère départementale
du Val-de-Marne.
Finances, communication, grands
projets urbains, relations publiques,
habitat, vie associative.

ADJOINTS AU
Maire



Jean-François Chazottes
—
1^{er} adjoint au maire.
Urbanisme, aménagement, travaux,
tranquillité publique.



Stéphanie Barré-Pierrel
—
Adjointe au maire.
Santé, prévention.



Hamide Kermani
—
Adjoint au maire.
Citoyenneté, jeunesse, sport.



Nathalie Besniet
—
Adjointe au maire.
Culture, éducation/enfance, réussite
éducative, jumelage, mémoires,
archives.



Thierry Atlan
—
Adjoint au maire.
Affaires générales, relations citoyens,
planification financière.



Sana El Amrani
—
Adjointe au maire.
Développement économique,
commerce, politique de l'emploi.



Farid Radjough
—
Adjoint au maire.
Ressources humaines, instances
représentatives du personnel,
formation professionnelle du
personnel communal.



Karine Bettayeb
—
Adjointe au maire.
Solidarité, accès aux droits,
autonomie, droits des femmes,
égalité femmes/hommes.



Franck-Eric Baum
—
Adjoint au maire.
Développement durable, transition
écologique, environnement, hygiène,
sécurité.



Malikat Vera
—
Adjointe au maire.
Petite enfance, restauration,
entretien des locaux.

ADJOINTS DE
Quartiers



Alain Girard
—
Adjoint au maire.
Président du Conseil de quartiers
Est.



Maribel Aviles Corona
—
Adjointe au maire.
Présidente du Conseil de quartiers
Centre.



Thierry Chaudron
—
Adjoint au maire.
Président du Conseil de quartiers
Ouest.

CONSEILLERS
Municipaux



Roselyne Charles-Elie-Nelson
—
Conseillère municipale.
Vie scolaire et action éducative
maternelle, conseil d'enfants.



Mylène Dibatista
—
Conseillère municipale.
Projet d'administration,
démarche qualité.



Ramzi Hamza
—
Conseiller municipal.
Grands projets urbains,
politique de la ville.



Gilbert Lacom
—
Conseiller municipal.
Sécurité des bâtiments,
établissements recevant du public
ERP.



Seydi Ba
—
Conseiller municipal.
Accompagnement vers l'égalité des
chances.



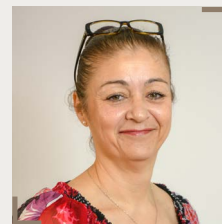
Jinny Bagé
—
Conseiller municipal.
Pôle des solidarités.



Rhera Sionis-Hassouni
—
Conseillère municipale.
Pôle seniors autonomie.



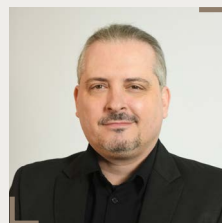
Josiane Dautry
—
Conseillère municipale.
Jumelage,
coopération décentralisée.



Marilyne Herlin
—
Conseillère municipale.
Hygiène, sécurité,
accessibilité mobilité déplacement.



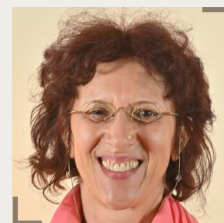
Yann Gilbert
—
Conseiller municipal.
Formation professionnelle,
insertion par l'emploi.



Renaud Lerude
—
Conseiller municipal.
Gestion urbaine de proximité.



Houcine Trouky
—
Conseiller municipal.
Développement numérique au sein
des bâtiments communaux.



Annie Ramariavelo
—
Conseillère municipale.
Réussite éducative.

CONSEILLERS
Municipaux



Brahim Messaci
—
Conseiller municipal.



Noëline Tanfour
—
Conseillère municipale.



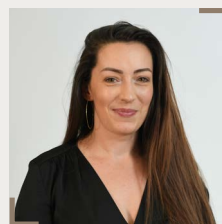
Philippe Bouriachi
—
Conseiller municipal.



Florence Ait-Salah-Lecervoisier
—
Conseillère municipale.



Sylvain Caplier
—
Conseiller municipal.



Kathy Guerche
—
Conseillère municipale.



Christophe Di Cicco
—
Conseiller municipal.



Nicole Duru Berrebi
—
Conseillère municipale.

PÔLE DIRECTION GÉNÉRALE

LE PÔLE DIRECTION GÉNÉRALE a pour ambition d'accompagner l'évolution globale de l'organisation de la collectivité vers une gestion plus efficiente et de soutenir les directions opérationnelles dans leur recherche d'amélioration de la qualité du service rendu.

OBJECTIFS :

- Organiser et suivre la mise en œuvre du programme politique ;
- Formaliser, sécuriser et accompagner les procédures et les actes de la collectivité ;
- Optimiser le fonctionnement interne de l'administration pour améliorer le service rendu ;
- Moderniser les pratiques et développer la e-administration ;
- Développer le travail partenarial et transversal entre les fonctions supports et les fonctions opérationnelles ;
- Piloter l'action administrative et animer les équipes de direction ;
- Assurer le suivi des dossiers intercommunaux.

LE PÔLE DIRECTION GÉNÉRALE est composé de **5 DIRECTIONS** et **1 CELLULE** :

- La Direction des finances et des ressources internes
- La Direction des systèmes d'information
- La Direction des ressources humaines
- La Direction des affaires juridiques, des instances et de la commande publique
- La Direction de la communication, des relations publiques et du protocole
- La Cellule de modernisation de l'administration

LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES :

- Assiste et conseille l'autorité territoriale et les autres directions ;
- Contribue par son expertise à la définition du projet global de la collectivité et veille à sa conformité réglementaire ;
- Permet l'accompagnement et le développement des compétences de ses collaborateurs, fort de plus de 120 métiers, afin de garantir la modernisation continue du service public ;
- Assure la gestion des accueils des publics et la relation aux citoyens.

DIRECTION FINANCES ET RESSOURCES INTERNES



LA DIRECTION DES FINANCES ET DES RESSOURCES INTERNES a pour mission principale l'élaboration des budgets nécessaires au fonctionnement des services municipaux et la gestion comptable de ces budgets tout au long de l'année. Elle est garante de la fiabilité et de la sécurité des procédures budgétaires et comptables.

Elle est également chargée de la recherche de financements, de la gestion de la dette et de la programmation financière des investissements.

Et enfin, elle participe à la fonction logistique de la collectivité en assurant la réception, le stockage, la préparation et la distribution des marchandises à travers le magasin central.

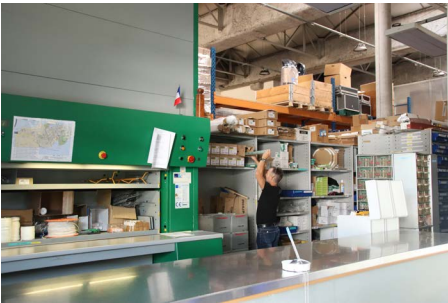
OBJECTIFS

- Venir en appui des directions dans l'exécution des procédures comptables et budgétaires ;
- Conseiller l'autorité territoriale en terme d'équilibre budgétaire ;
- Gérer les relations avec la trésorerie publique ;
- Suivre les relations financières avec l'Établissement Public Territorial (EPT);
- Gérer les relations avec les usagers pour la facturation des services en régies ;
- Préparer les commandes, stocker et distribuer les produits et matériels spécifiques à l'activité des services ;
- Accompagner les services dans le choix des produits recherchés.

FAITS MARQUANTS

- Service finances**
- > Préparation pour le passage à la nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2024
 - > Préparation budgétaire 2024 impactée par l'inflation
 - > Mise en œuvre des préconisations de la Chambre Régionale des Comptes
 - > Renouvellement de l'équipe des régisseurs
 - > Mise en place du double pointage avant facturation
 - > Poursuite des travaux avec l'EPT sur le pacte financier, fiscal et social

- Magasin**
- > Passation du marché papier bureautique
 - > Réorganisation du magasin suite au départ à la retraite de son responsable, dont le poste reste vacant à ce jour



CHIFFRES CLÉS

28 218 MANDATS (dont 716 mandats pour le chapitre 012) (tous budgets confondus)

18 511 TITRES ÉMIS (tous budgets confondus)

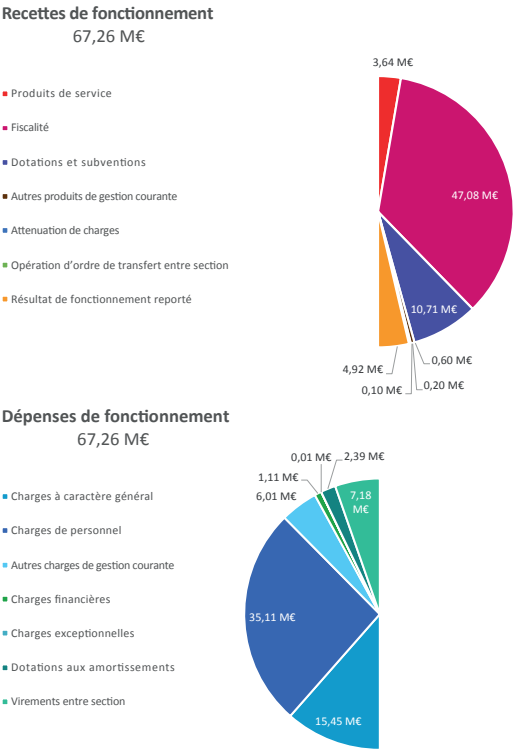
29 472 FACTURES ÉMISES (toutes régies confondues) (+18% par rapport à 2022)

62% DES RÈGLEMENTS dématérialisés via le portail numérique ou par virements

10 PROJETS déposés pour la recherche de subventions

22 RÉUNIONS d'arbitrage budgétaire

2 406 465 € de subventions obtenues (**1,33 M€** en 2022)



PERSPECTIVES

- Service finances**
- > Mise en œuvre de la M57
 - > Dématérialisation de la chaîne des bons de commande, avec l'appui du SICIO
- Magasin**
- > Passation du marché « Fournitures diverses » pour le bâtiment
 - > Redéfinition de la procédure de commande des services auprès du magasin

FOCUS

LES RÉGIES DE LA VILLE ET DU CCAS FONT PEAUX NEUVES



L'équipe des régisseurs a été complètement repensée suite à des mouvements et mutation de personnels réalisés au cours de la 2^{ème} partie de l'année.

L'arrivée de nouveaux agents permet d'apporter de nouvelles expertises, notamment sur le logiciel métier. Son renforcement va aussi permettre d'apporter des réponses plus rapides aux Orlysiens et de réduire drastiquement les erreurs de facturation.

L'organisation s'est également affermie dans sa dimension transversale en associant plus fortement la régie à la Direction des systèmes d'information, à la Direction éducation-enfance et à la Direction relation citoyens.

Ces efforts vont porter pleinement leurs fruits et devraient être visibles par les usagers au cours de l'année 2024.

DIRECTION SYSTÈMES D'INFORMATION



LA DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION (DSI), en tant que direction support, a pour mission d'accompagner l'ensemble des pratiques numériques des utilisateurs de la collectivité (agents comme élus), dans le cadre de leurs missions de service public.

La DSI participe aussi à la politique numérique pédagogique au sein des écoles primaires de la ville à travers la dotation de matériels informatiques et numériques.

Et enfin la DSI contribue à réduire la fracture numérique auprès des habitants grâce à son « Conseiller Numérique France Service », qui les accompagne vers l'autonomie au quotidien.

OBJECTIFS :

- Fournir le matériel (téléphones, ordinateurs, imprimantes...), les logiciels (suite bureautique, logiciels métiers...) et les systèmes, qui permettent d'assurer les usages collaboratifs en toute sécurité (réseau, serveurs...), en lien avec le SICIO à qui la ville a confié la gestion et la sécurisation de son infrastructure technique ainsi que la fourniture de la plupart de ses logiciels métiers ;
- Accompagner l'informatisation des métiers et former les agents en fonction de leurs besoins.
- Construire et proposer une vision stratégique de l'évolution des moyens numériques et des opportunités qu'offrent ces innovations aussi bien en termes de pratiques professionnelles que dans le développement d'une culture informatique commune.



FAITS MARQUANTS

- > Ouverture le 5 janvier d'une permanence du conseiller numérique au point d'accès au droit et réalisation de 100 accompagnements d'utilisateurs dans l'année
- > Accompagnement d'agents par le conseiller numérique : 32 individuellement et 12 collectivement à travers 3 sessions de formation (initiation bureautique, découverte de l'intranet, logiciel Colbert)
- > Coordination avec la DAJI des directions dans le cadre de la mise en conformité avec le règlement général sur la protection des données (RGPD)



CHIFFRES CLÉS

72 400 SMS ENVOYÉS et **147 600 APPELS PASSÉS**

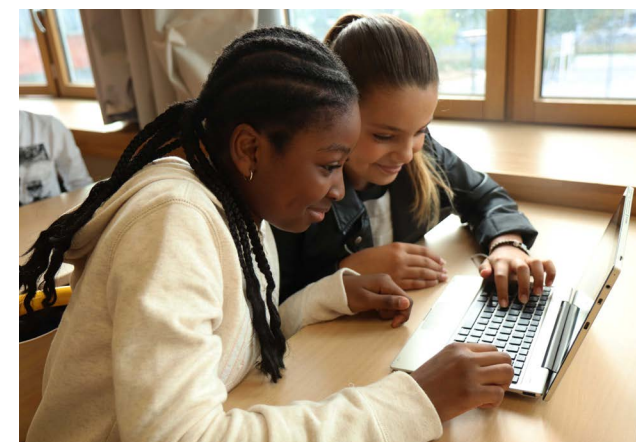
avec la flotte mobile (environ 300 lignes GSM)

PLUS D'1 MILLION DE PAGES IMPRIMÉES

sur les copieurs de la ville (61 appareils)

PLUS DE 600 ACCOMPAGNEMENTS

individuels ou collectifs réalisés par le conseiller numérique auprès de la population orlysienne



PERSPECTIVES

- > Développement de l'activité d'accompagnement métier avec l'arrivée d'un chef de projet métier
- > Déploiement du wifi dans les bâtiments administratifs et les écoles élémentaires
- > Modernisation de la téléphonie (fusion de la téléphonie fixe et de la téléphonie mobile)

FOCUS

AMÉLIORATION DE LA SÉCURISATION INFORMATIQUE



La DSI a diffusé 4 campagnes de sensibilisation aux risques informatiques, à l'attention des agents de la ville, afin de parvenir à des changements de comportement durable, tout en accompagnant les nouvelles pratiques vers plus de sécurité informatique :

- Sensibilisations aux bonnes pratiques numériques, à la sobriété et à la sécurité informatique ;
- Alertes de faux emails ;
- Attention nécessaire relative à la conformité RGPD ;
- Renouvellement des mots de passe et passage à 14 caractères (au lieu de 8 caractères).

Ces campagnes ont déjà commencé à porter leurs fruits cette année :

- Le serveur annuaire de la ville est ainsi passé du score de sécurité ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information) 1 à 4 (sur un maximum de 5) ;
- Le taux de clic sur les faux emails de la campagne de phishing pour la ville d'Orly est le plus bas des villes membres du SICIO (Orly, Bonneuil, Valenton, Choisy-Le-Roi, Villeneuve-le-Roi).

Et la DSI va encore plus loin et œuvre maintenant à l'introduction progressive de l'authentification à double facteur pour les comptes sensibles.

DIRECTION RESSOURCES HUMAINES



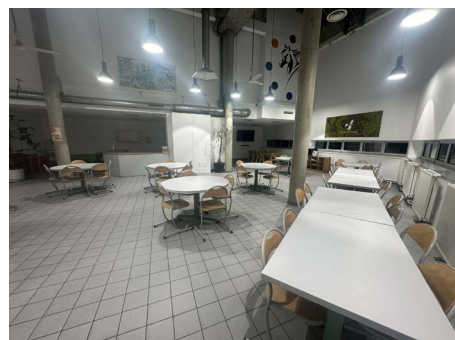
LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES (DRH) constitue une fonction support à destination des services opérationnels leur permettant de disposer des ressources afin de répondre aux besoins du service public. Tout en cherchant à s'adapter aux nouvelles technologies et à améliorer la qualité de vie au travail, la DRH accueille, informe, oriente et conseille le personnel communal.

La direction des ressources humaines développe son activité autour de trois axes :

- L'administration du personnel : gestion des carrières et élaboration des paies des agents de la collectivité ;
- La qualité de vie au travail : accompagnement des agents rencontrant des problèmes de santé ou victimes d'accident du travail, recherche de solutions afin d'améliorer les conditions de travail et proposition d'actions de prévention afin de réduire les risques liés au travail ;
- La gestion des compétences : à travers les recrutements (internes et externes) et la formation.

OBJECTIFS :

- Assurer la gestion administrative du personnel communal ;
- Sécuriser le processus de paie ;
- Accompagner et développer les compétences des agents ;
- Assurer la qualité de vie au travail ;
- Entretenir et animer un dialogue social constructif et de qualité.



FAITS MARQUANTS :

- > Préparation de 9 comités emploi qui ont généré 120 recrutements : 56 permanents, 38 non permanents et 26 saisonniers (données partielles de mai à décembre 2023)
- > Mise en place de 9 réunions de dialogue social
- > Remise des médailles lors des vœux au personnel
- > Renouvellement du marché de restauration « frigo connecté » à l'attention des agents de la ville



CHIFFRES CLÉS

11 761 FICHES DE PAIE à l'année (2022 : 12 843)
33 TITULARISATIONS ET MISES EN STAGE
1 845 ARRÊTÉS individuels
95 AVANCEMENTS DE GRADE et **2 PROMOTIONS INTERNES**
56 RECRUTEMENTS sur emploi permanent (données partielles de mai à décembre 2023)
957 JOURNÉES DE FORMATION (dont 739 CNFPT)
111 AGENTS bénéficient du **TÉLÉTRAVAIL**
17 APPRENTIS au cours de l'année, dont 11 conclus en 2022
166 DEMANDES ACCEPTÉES de **STAGIAIRES** sur **220 DEMANDES**
6,62 % DES EFFECTIFS relevant de l'obligation d'emplois des travailleurs handicapés
5 RÉUNIONS de comités sociaux territoriaux
1 RÉUNION de la formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail
8246 PRODUITS commandés par les agents de la ville pour le service de restauration (dont 4300 pour un plat principal) pour un total de **295 UTILISATEURS** tout au long de l'année. 75% des achats sont faits directement par le frigo connecté et 25% en click & collect

FOCUS

UNE DIRECTION RESTRUCTURÉE



La Direction des ressources humaines a vécu une année singulière, caractérisée par la restructuration du service recrutement-formation-mobilité et le renouvellement de plusieurs de ses cadres.

Au-delà du maintien de son activité quotidienne, la Direction des ressources humaines s'est attachée à faire aboutir les projets suivants :

- Organisation de la campagne d'avancement de grade ;
- Elaboration d'un outil de pilotage recensant l'ensemble des emplois et postes de la ville ;
- Mise en application des mesures gouvernementales relatives notamment au Complément de Traitement Indiciaire, à la hausse de la valeur du point d'indice, aux hausses du SMIC et à la refonte des grilles indiciaires.

PERSPECTIVES

- > Elaboration d'un nouveau plan de formation
- > Partage des indicateurs de suivi de la masse salariale avec les directions de la ville
- > Refonte du processus d'intégration des nouveaux agents recrutés
- > Mise en œuvre d'une politique de maintien dans l'emploi
- > Développement du progiciel de gestion des ressources humaines (SIRH)

DIRECTION AFFAIRES JURIDIQUES ET INSTANCES



LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES, DES INSTANCES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE (DAJI) a pour mission principale d'assurer la sécurisation juridique de la collectivité et de garantir le respect de la réglementation dans le cadre de l'intervention de l'autorité publique. Elle conseille et assiste les services et les élus et organise les instances municipales.

De plus, la direction est également responsable de la gestion de la commande publique (achats et marchés publics) de la collectivité. Enfin, la direction a également pour mission la gestion des différents contentieux.

OBJECTIFS :

- Assurer la sécurisation de forme et de fond de l'ensemble des actes, décisions et marchés pris par la collectivité ;
- Assurer une veille juridique dans le cadre des activités de la ville ;
- Assurer une mise en conformité du règlement général de protection des données.



FAITS MARQUANTS :

- > Suivi du dossier Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et animation de 6 ateliers à l'attention des référents de la ville (23 participants)
- > Process réactualisé et consolidé pour les passations de marchés publics à procédures adaptées (MAPA)
- > Travaux préparatoires de l'élection de la nouvelle Maire
- > Mise à jour, par le service de la commande publique, de la convention de groupement de commandes entre la commune et le CCAS, en collaboration avec le pôle santé social et services à la population, dans une recherche d'économie et d'amélioration continue de la politique d'achat de la ville d'Orly



CHIFFRES CLÉS

422 ARRÊTÉS (451 en 2022)
581 DÉCISIONS
162 DÉLIBÉRATIONS (140 en 2022)
16 SÉANCES de Bureau municipal (20 en 2022)
7 SÉANCES de Conseil municipal
152 RAPPORTS présentés, dont 20 rapports d'information (161 dont 33 d'information en 2022)
54 CONSEILS JURIDIQUES, dont 1 pour les élus et 53 pour les services (76 en 2022 dont 11 pour les élus et 65 pour les services)
8 NOUVEAUX CONTENTIEUX sur un total de 18 contentieux en cours
63 DOSSIERS D'ASSURANCE traités (dont 23 pour des dommages aux biens, 15 pour des dommages à la flotte automobile et 25 en responsabilité civile)
37 827,90 € : montant de l'indemnisation perçue par la Ville pour les dommages aux biens (9 dossiers)
5 COMMISSIONS D'APPELS D'OFFRES (2 en 2022)
34 MARCHÉS NOTIFIÉS
 et **10 MARCHÉS** classés non fructueux
338 OFFRES TRAITÉES (197 en 2022)

FOCUS

2023

UNE ANNÉE D'ÉLECTION



2023 aura été une année de préparation de plusieurs élections pour la Direction des affaires juridiques et des instances.

Tout d'abord, l'élection de la nouvelle Maire, qui a impliqué un minutieux travail de préparation de la séance du Conseil municipal du 11 mars 2023 au cours de laquelle Imène SOUID a été élue nouvelle Maire d'Orly. Ce fut aussi l'occasion d'un travail de remise à plat des délégations attribuées par Madame la Maire à ses adjoints et conseillers municipaux et également aux personnels administratifs de la ville.

Ensuite, la désignation des grands électeurs suppléants ayant vocation à participer aux élections sénatoriales du 24 septembre 2023 a nécessité l'organisation d'une séance spécialement dédiée à cette question qui s'est tenue le 9 juin 2023.

PERSPECTIVES

- > Se doter d'outils de gestion dématérialisée des instances
- > Mettre en place une veille juridique
- > Reprendre les missions de Délégué à la Protection des Données (DPO) en interne
- > Mettre en place un suivi des marchés dans le cadre d'un travail transversal entre la commande publique et la Direction des finances

DIRECTION COMMUNICATION, RELATIONS PUBLIQUES ET PROTOCOLE



LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION assure la promotion des initiatives et des projets portés conjointement par les élus et l'administration à travers la production de supports de communication externe (journaux, affiches, communiqués, site Internet, réseaux sociaux, application mobile, panneaux d'information électronique...). Elle participe à valoriser le territoire et les services publics orlysiens et contribue à la cohésion du corps social.

LE SERVICE ÉVÉNEMENTIEL est chargé de l'organisation des cérémonies officielles, des manifestations de loisirs, autant que des événements publics. Le service assure l'organisation logistique des temps événementiels initiés par la ville : il soutient et conseille l'ensemble des services municipaux et facilite la réalisation de leurs actions : réservation et mise en place matérielle des salles, prise de contact avec les prestataires et organisation finale sur site.

OBJECTIFS :

- Œuvrer à la lisibilité de l'action municipale auprès des citoyens ;
- Mettre en scène les enjeux du territoire ;
- Valoriser les projets et les acteurs de la ville.

FAITS MARQUANTS :

- > Dynamisation des réseaux sociaux actuels et développement de nouveaux outils adaptés aux différents publics
- > Création d'événements favorisant la démocratie de proximité
- > Poursuite de la réalisation du plan de jalonnement
- > Inauguration de la gare des Saules
- > Création de la carte de vœux de Mme la Maire



CHIFFRES CLÉS

60 AFFICHAGES DÉMATÉRIALISÉS
471 AFFICHAGES DÉMATÉRIALISÉS des actes et budgets (254 délibérations, 143 arrêtés et 47 autres)
6 NUMÉROS de Orly Notre Ville + Orly Rendez-Vous
7 GUIDES ANNUELS : saison culturelle, guide des associations, guide de la rentrée scolaire, activités d'été (Orly sous le soleil), guide des activités du CCAS, guide jeunesse / familles, guide Chedid
490 DEMANDES traitées par le Studio graphique et atelier de production
66 CAMPAGNES de communication (18 campagnes de plus)
227 835 CONNEXIONS au site de la ville (+2,48% /2022)
7 163 ABONNÉS Facebook (**239 NOUVEAUX** abonnés soit +6,56% /2022) avec **75 513 PERSONNES TOUCHÉES PAR LES COUVERTURES** et **15 600 INTERACTIONS** avec le contenu sur Facebook (+ 29,90% /2022)
2 222 ABONNÉS Instagram et une couverture de 54 945
13 ÉVÈNEMENTS et manifestations portés par le Service événementiel
Mise à disposition des salles : **80** à usage collectif (syndic de copropriété, associations, partis politiques) et **263** à usage privé (habitants de la ville) soit 120 réservations de plus en une année

FOCUS

L'ÉQUIPE FÊTES ET CÉRÉMONIES



L'équipe fêtes et cérémonies assure la manutention événementielle pour l'ensemble des services de la ville.

Les missions principales sont :

- le montage et démontage des manifestations de la ville (Orly en fête, 13 juillet, Marché de Noël, Vœux ...) ;
- le dépôt et la reprise du matériel pour toutes demandes d'événements internes (fête d'école, manifestation des seniors ...) ;
- l'entretien du matériel technique de la ville ;
- l'organisation protocolaire de certaines manifestations (commémorations, conseils municipaux, réunions publiques, élections...) ;
- et occasionnellement le déménagement de matériel entre structures municipales.

En moyenne l'équipe fêtes et cérémonie répond sur l'année à :

- 180 demandes d'écoles
- 162 demandes d'associations
- 360 demandes d'événements et réunions
- 80 déménagements

PERSPECTIVES

- > Communications plus régulières à destination des habitants autour des projets municipaux (brochures de chantiers, ...)
- > Développement du partenariat avec les écoles (commémoration, reportage photos Dorval)
- > Poursuite de la refonte du journal municipal et mise à jour du site internet (en cours)
- > Poursuite de la dynamisation des réseaux sociaux actuels et développement de nouveaux outils adaptés aux différents publics

CELLULE MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION



LA CELLULE DE MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION a pour mission de promouvoir les modalités novatrices de travail afin de renforcer la qualité du service public rendu aux administrés et d'accompagner les agents dans l'amélioration de leurs pratiques professionnelles.

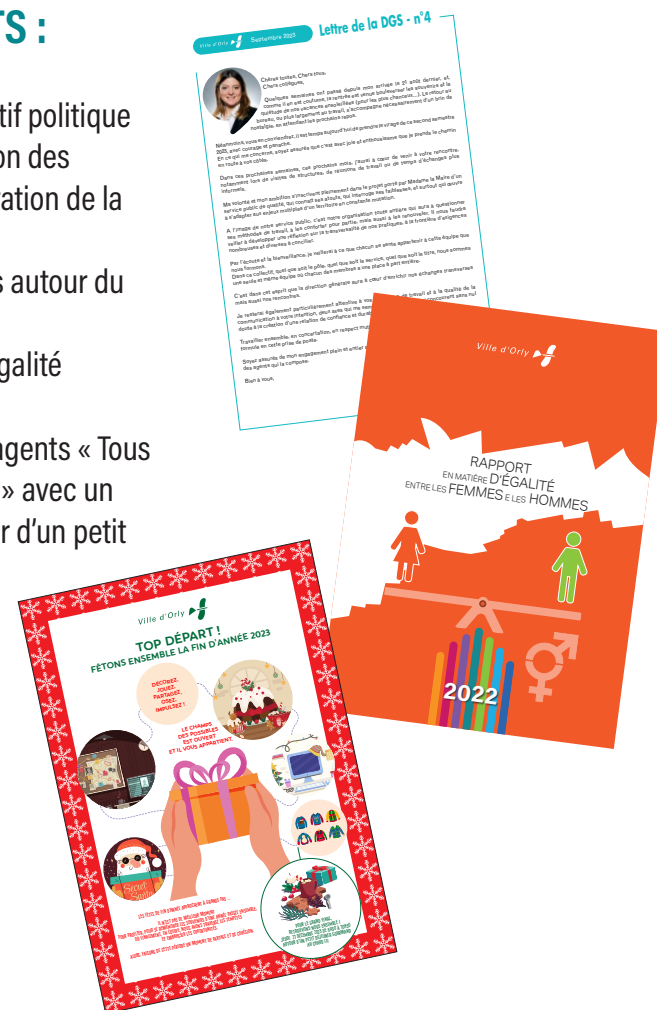
LA COMMUNICATION INTERNE est support de cette démarche. Elle a pour vocation de faire circuler l'information au sein de l'administration en développant des outils de communication, des temps de concertation et des moments conviviaux de cohésion.

OBJECTIFS :

- Assurer la promotion des projets, des actions et démarches visant l'amélioration de la qualité du service public ;
- Mettre en place des actions permettant de donner du sens, de la visibilité, de valoriser le travail de chaque agent et de renforcer le sentiment d'appartenance à la collectivité ;
- Favoriser le travail en « mode projet » avec une vision transversale sur l'ensemble des projets qui impactent l'administration.

FAITS MARQUANTS :

- > Changement de l'exécutif politique et managérial : redéfinition des missions et de la structuration de la cellule
- > Animation de 12 ateliers autour du projet d'administration
- > Rédaction du rapport Égalité femmes-hommes 2022
- > Opération d'animation agents « Tous ensemble en décembre ! » avec un temps de cohésion autour d'un petit déjeuner de Noël.



CHIFFRES CLÉS

RÉDACTION DE 2 BULLETINS

Envoi de **165 FLASH-INFO** (mail d'information générale à destination des agents) : +18% par rapport à 2022

2 LETTRES DE LA DGS à destination de l'ensemble des agents de la ville

275 UTILISATEURS de l'intranet et **42 892 CONNEXIONS** annuelles

Préparation des **7 CODIR** (Comité réunissant l'ensemble des directeurs) et animation d'ateliers de co-intelligence

PERSPECTIVES

- > Mettre en action les nouvelles missions de la cellule en impulsant une dynamique de collaboration et de cohésion :
- Informer et associer les agents à toutes les réflexions comme la mise en place d'un comité éditorial pour les supports de communication interne ;
- Accompagner la réflexion et la mise en place des projets transversaux tels que la qualité de la relation usagers et l'étude de l'aménagement du temps de travail ;
- Mettre en œuvre les temps forts managériaux au-delà du CODIR notamment au travers de séminaires et de groupes de co-intelligence ;
- Concevoir les outils valorisant l'action de l'administration : co-conception du projet d'administration, participation au renforcement de la marque employeur ;
- Accompagner les services dans l'amélioration de la qualité des services rendus par l'élaboration de nouveaux processus et outils : modernisation du livret d'astreinte, simplification et sécurisation des circuits d'information et de validation...

FOCUS

P'TIT DÉJEUNER GOURMAND 21 DÉCEMBRE 2023



À l'approche des festivités de fin d'année, une ambiance chaleureuse a enveloppé l'espace de restauration de la mairie, où tous les agents ont été conviés à partager ensemble un petit déjeuner gourmand.

L'événement a rencontré un franc succès, suscitant un enthousiasme palpable parmi les agents municipaux qui ont pu se rencontrer et échanger de façon informelle. Un véritable moment de cohésion, marqué par la bonne humeur et le partage.



PÔLE CULTURE, ENFANCE & FAMILLE

LES POLITIQUES SOCIO-ÉDUCATIVES ont pour vocation l'accompagnement des publics de manière inclusive, de la naissance à l'âge adulte (0-25 ans). Les dispositifs mis en place s'adressent au plus grand nombre et font sens pour l'enfant et sa famille afin de créer les conditions au « bien grandir » de chacun.

OBJECTIFS :

- Décliner de façon transverse les axes prioritaires du Projet Educatif Orlyzien (ou Projet Educatif De Territoire) ;
- Piloter la Cité éducative au nom de la ville, qui s'inscrit en complémentarité avec la Politique de la ville et s'articule avec tous les dispositifs éducatifs ;
- Piloter et coordonner la mise en œuvre et le suivi de la Convention Territoriale Globale contractualisée avec la CAF dans laquelle s'inscrit le projet de territoire, dans une approche multi thématiques (champs de l'action sociale : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits et inclusion numérique) ;
- Encadrer le référent chargé de la coordination de l'accueil des enfants en situation de handicap et/ou présentant des besoins spécifiques, Dans le cadre de sa politique en faveur de l'enfance et l'accès aux loisirs pour tous.

PERSPECTIVES :

- › Mise en place des six chantiers du PEO, pour répondre aux priorités du projet éducatif
- › Évaluation et renouvellement de la Convention Territoriale Globale avec la CAF pour la période 2025-2029
- › Renouvellement du label Cité éducative 2024-2026

LE PÔLE CULTURE, ENFANCE ET FAMILLE met en œuvre la politique socio-éducative municipale visant l'épanouissement et la réussite éducative de tous, du tout petit au jeune adulte.

AXES :

- Consolider et adapter l'offre socio-éducative, culturelle et sportive dans une logique de continuité éducative ;
- Améliorer l'accueil, l'information et l'accompagnement des enfants, des jeunes et leurs familles ;
- Mobiliser les acteurs éducatifs, les habitants dans le déploiement du projet éducatif local ;
- Favoriser les collaborations entre les équipements culturels et les différents acteurs locaux ou professionnels du territoire ;
- Valoriser des pratiques artistiques diversifiées et développer les équipements culturels de proximité.

LE PÔLE CULTURE, ENFANCE ET FAMILLE est composé de **4 DIRECTIONS** :

- La Direction de l'éducation, de l'enfance et de la petite enfance
- La Direction de la restauration et de l'entretien
- La Direction de la citoyenneté, de la jeunesse et des sports
- La Direction des affaires culturelles et artistiques

DIRECTION ÉDUCATION, ENFANCE ET PETITE ENFANCE



LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION, DE L'ENFANCE ET DE LA PETITE ENFANCE a pour mission d'assurer les meilleures conditions d'accueil des enfants dans les écoles maternelles et élémentaires, de promouvoir leur réussite éducative.

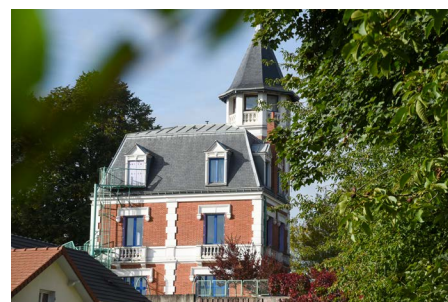
Elle contribue à l'épanouissement des jeunes enfants en favorisant la qualité de l'accueil collectif dans les accueils de loisirs maternels. La Direction est chargée de mettre en œuvre la politique municipale d'inscription scolaire, périscolaire, et de tarification, pour un service de qualité auprès des familles. Cette direction a également vocation à favoriser la qualité de l'accueil collectif de jeunes enfants (0-3 ans) à travers les structures municipales (crèches et relais des assistantes maternelles).

OBJECTIFS

- Améliorer l'accueil et l'accompagnement des familles, le repérage des enfants en difficulté ;
- Adapter l'offre de service en matière de petite enfance ;
- Améliorer et développer les conditions d'accueil et d'apprentissage dans les écoles ;
- Renforcer et conforter la pause méridienne comme temps d'apprentissage et de socialisation.

FAITS MARQUANTS

- > Déploiement des axes du PEO à travers les projets pédagogiques des accueils de loisirs
- > Ouverture d'une classe pour enfants à besoins particuliers au sein de l'école élémentaire Marcel Cachin A
- > Mise en œuvre du plan de formation continue pour les agents d'animation des accueils de loisirs
- > Adhésion à la coopérative Vacances Voyages Loisirs relative à l'offre de séjours et classes d'environnement pour l'ensemble des Orlysiens



CHIFFRES CLÉS

75 ENFANTS accueillis dans les deux crèches municipales
75 ENFANTS accueillis à l'école dans le dispositif « Toute petite section »

Soutien à l'implantation de nouveaux modes de gardes sur le territoire :

- Rencontre de **3 OPÉRATEURS** intéressés par le **PROJET** d'ouverture de **2 MULTI-ACCUEILS** dans les quartiers Est
- Soutien à la **CRÉATION D'UNE MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES (MAM)**

530 ENFANTS accueillis en accueil de loisirs pendant les vacances en moyenne (47 % d'occupation par rapport à la capacité d'accueil)

653 ENFANTS accueillis en accueil de loisirs durant les mercredis en moyenne

257 ENFANTS d'école maternelle en accueil du soir

437 ENFANTS d'école élémentaire accueillis à l'étude

266 ENFANTS accueillis en classe de découverte à Arêches (169 en 2022)

2 414 ENFANTS accueillis en ludothèque durant le temps scolaire

839 ENFANTS accueillis à la demi-journée à la Maison de l'enfance, durant le temps scolaire (285 enfants accueillis sur une journée entière en 2022)

19 ANIMATEURS pour un accompagnement individualisé recrutés pour l'accueil d'enfants en situation de handicap
137 ENFANTS suivis par le PRE (123 en 2022)

23 DEMANDES d'accueil dans le cadre du dispositif passerelle petite-enfance /enfance pendant l'été.

37 PROJETS financés par la Cité Éducative pour un montant de **469 652,84 €**

PERSPECTIVES

- > Actualisation de la prospective scolaire 2024-2030 et de la nouvelle sectorisation
- > Mise en œuvre du projet de sectorisation des accueils de loisirs 2024-2030, dans une recherche d'optimisation des capacités d'accueil
- > Mise en œuvre du nouveau projet d'accompagnement à la scolarité, appuyée par des groupes de travail partenariaux
- > Poursuite des travaux de rénovation de l'école Jean Moulin élémentaire et ouverture de la nouvelle école Jean Moulin maternelle et de son accueil de loisirs

FOCUS

L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP



Dans le cadre de sa politique en faveur de l'enfance et l'accès aux loisirs pour tous, la ville d'Orly accueille des enfants en situation de handicap et/ou présentant des besoins spécifiques. Les orientations du nouveau Projet Éducatif Orlysiens, votées en juillet 2023 par le Conseil municipal, viennent renforcer la volonté d'amélioration de ces accueils particuliers au sein des accueils de loisirs maternels et élémentaires.

Au regard de l'augmentation constante des demandes d'accueils des familles d'enfants porteurs de handicap, l'administration a réalisé un état des lieux sur les six derniers mois de fréquentation des structures municipales.

Et, si en 2022 la ville comptait 28 enfants présents sur les accueils, bénéficiant d'un Accompagnement Individualisé (AI), il a été recensé 72 demandes à la rentrée 2023 soit une augmentation de 44% en une année.

Une réflexion est déjà largement aboutie afin de déterminer les critères et modalités adaptées aux besoins organisationnels et aux ressources contraintes de la collectivité permettant un accueil de qualité, dans le respect des besoins de l'enfant.

DIRECTION RESTAURATION ET ENTRETIEN



LA DIRECTION DE LA RESTAURATION ET DE L'ENTRETIEN (DRE) assure le service de repas de qualité et équilibré pour les enfants dans le cadre d'une production réalisée au sein de la cuisine centrale chargée d'assurer la livraison auprès des offices de l'ensemble des écoles. Elle assure également l'entretien, dans le respect des normes d'hygiène, de l'ensemble des bâtiments communaux et des écoles de la ville en veillant à permettre à l'ensemble des usagers et du personnel d'évoluer dans des locaux propres.

OBJECTIFS

- Adapter des prestations d'entretien et des offices face aux enjeux du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) scolaire ;
- Optimiser l'outil de production et la cuisine centrale ;
- Déployer les lois Egalim, Climat et Résilience dans les restaurants scolaires.

FAITS MARQUANTS

- > Lancement du nouveau marché alimentaire et du marché de maintenance.
- > Étude sur la capacité de production, assortie de propositions concrètes, de la cuisine centrale en lien avec l'augmentation de la démographie scolaire
- > Mise en place d'ateliers cuisine et de visites de la cuisine centrale ainsi que d'ateliers nutritionnels dans les classes
- > Visite mensuelle des réfectoires par les agents de la cuisine centrale pendant le temps du midi
- > Ouverture du nouveau restaurant scolaire de l'école Jean Moulin maternelle
- > Organisation de la 2^e journée de cohésion d'équipe des agents de la DRE



CHIFFRES CLÉS

15 SITES de restauration collective
99 PRESTATIONS spécifiques événementielles servies
340 469 REPAS servis sur l'année scolaire
 (soit entre 2 000 à 2 400 repas/jour)
42 BÂTIMENTS COMMUNAUX entretenus en régie directe
 soit 70 723 m²
10 BÂTIMENTS entretenus en régie indirecte soit 18 401 m²



PERSPECTIVES

- > Dépasser les objectifs Egalim tout au long de l'année
- > Continuer la réflexion sur l'instauration du double choix dans les menus
- > Passer progressivement à 4 composantes dans les menus maternels
- > Mettre en place le projet de « lutte contre le gaspillage alimentaire » dans les restaurants scolaires
- > Poursuivre les ateliers nutritionnels dans les écoles
- > Instaurer le tri des bio déchets dans les restaurants scolaires maternels, l'école primaire Baudelaire et la Maison de l'enfance
- > Acquérir de nouveaux matériels pour équiper les offices et améliorer les conditions de travail des agents (trancheuse à fromage pour les plus grands sites, chariots rehaussés adaptés, ...)
- Former les agents des offices de restauration sur le gaspillage alimentaire, la méthode HACCP et la prévention des risques liés à l'activité physique

FOCUS

VERS UNE RESTAURATION PLUS RESPONSABLE ET DURABLE



Dans le cadre de la passation du nouveau marché alimentaire, la collectivité a pu renforcer l'approvisionnement en produits bruts, de qualité, biologiques et fermiers.

La cuisine centrale se fournit ainsi chez des nouveaux fermiers locaux et bio : comme la Coopérative bio d'Île-de-France, Régime et Délices, nos bovins d'Île-de-France, la ferme de Viltain, les Briardines...

Cette diversification permet aussi d'accentuer le « fait maison » proposé aux convives des restaurants municipaux, tout en ajoutant de nouvelles recettes dans la production (gâteaux, enchiladas, roulés, omelettes, burgers...).

Aussi, l'exécution de ce nouveau marché a également le mérite de limiter notre empreinte carbone.

En conséquence sur cette première année : du point de vue des statistiques EGALIM : il a été produit 30% de bio et 52% de produits de qualité depuis l'instauration du nouveau marché contre 23% de bio et 48% de produits de qualité en 2022. Et enfin, pour accompagner cette démarche, des formations du GAB (Groupement Agriculteurs Biologiques) Île-de-France ont été proposées auprès des agents de restauration et des animateurs (menu végétarien, gaspillage alimentaire).

DIRECTION CITOYENNETÉ, JEUNESSE ET SPORTS



LA DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (DCJS) a pour objectif d'assurer la cohésion sociale en mettant à la disposition des habitants des structures d'activités sportives et de loisirs et des accueils consacrés à l'accompagnement des familles. Elle intervient dans le champ de l'animation socioculturelle et sportive en s'appuyant notamment sur les centres sociaux pour travailler autour de la notion de citoyenneté avec les jeunes et les familles. Elle assure un travail partenarial avec les associations sportives et l'Éducation Nationale.

OBJECTIFS

- Développer les services d'accueil de proximité dans une logique socio-éducative ;
- Améliorer le repérage et l'accompagnement des jeunes en difficultés ;
- Renforcer la coordination des acteurs locaux intervenant auprès des jeunes ;
- Renforcer la mise en place de la médiation sociale dans le cadre de la prévention des rixes.



FAITS MARQUANTS

- > Mise en œuvre de l'expérimentation d'un Club pré-ados
- > Déploiement du dispositif de médiation sociale et scolaire en direction des pré-ados/ados
- > Organisation de séjours jeunesse 15/17 ans à Arêches dans le cadre des actions de prévention du service citoyenneté jeunesse
- > Participation de la direction adjointe des sports aux événements : Marché de Noël, Trail, Courses des enfants, Orlysienne, Jeux du Val-de-Marne
- > Elargissement de la proposition sportive aux 13/18 ans lors des Jeux du Val de Marne
- > Reconduction des animations « hors les murs » en période estivale (village vacances, OKLM, soirées intergénérationnelles)

- > Réalisation de la Nuit du Sport, des Assises du Sport et des cinquante ans de la piscine



CHIFFRES CLÉS

127 FAMILLES adhérentes au centre social sur l'année contre **46 EN 2022/2023**
92 JEUNES adhérents aux accueils jeunesse **CONTRE 56 EN 2022/2023**
7 SESSIONS PSCI soit 70 places ouvertes contre 50 places en 2022
3 SESSIONS DE Bafa soit 48 places ouvertes
1 300 VISITEURS sur les propositions d'été (OKLM, sorties familles et intergénérationnelles)
4 SÉJOURS ÉTÉ jeunesse 15/17 ans soit 24 participants contre 26 participants
2 SÉJOURS ÉTÉ JEUNESSE Arêches soit 35 jeunes 11/17 ans
3 200 PARTICIPANTS à la journée Forum des associations, du sport et de loisirs
492 PARTICIPANTS à l'Orlysienne
920 ENTRÉES/ JOUR dans les gymnases
629 ENTRÉES / JOUR au complexe sportif Mermoz et Beltoise
180 CAVALIERS inscrits au centre équestre
62 JEUNES présents à la soirée des bacheliers contre 90 en 2022
182 PARTICIPANTS à la Nuit du Sport pour les 50 ans de la piscine
60 PARTICIPANTS aux Assises du Sport
12 JEUNES ACCOMPAGNÉS par une subvention de la Ville sur Bac +4, 100% Europe et séjour solidaire et humanitaire
 Animation de **4 RÉUNIONS** par la ville d'Orly de la cellule intercommunale de prévention des risques (Orly, Villeneuve-le-Roi, Choisy-le-Roi)

PERSPECTIVES

- > Pilotage du projet transversal « En route vers 2024 ! »
- > Nouveau format des activités estivales dédiées aux JO et JOP
- > Maintien des activités Quartiers d'été (OKLM, sorties à la mer, ciné plein air)
- > Déploiement d'un parcours santé dans le Parc des Saules
- > Séjours vacances au sein de la coopérative VVL
- > Poursuite des accompagnements jeunesse sur les dispositifs Bafa PSCI
- > Ancrage du dispositif partenarial dans le cadre de la prévention des rixes

FOCUS

EXPÉRIMENTATION DU CLUB PRÉ-ADOS



Dans le cadre du déploiement du Projet Éducatif Orlysien 2023/2026, la municipalité s'est engagée à la mise en place d'un accueil de loisirs de type accueil de loisirs extrascolaire à destination des jeunes de 11 à 13 ans (classe de 6^e et 5^e). Depuis octobre 2023, sur les périodes de petites vacances scolaires, une équipe mixte constituée d'animateurs jeunesse et d'animateurs des accueils de loisirs élémentaires propose aux pré-ados une programmation de 8h30 à 17h30, incluant le temps du repas. Cet accueil a l'ambition de permettre une transition entre le monde de l'enfant et de l'adolescence et de s'adapter au mieux aux attentes des familles orlysiennes.

Une évaluation participative sera réalisée en juin 2024, à la fin de l'expérimentation, afin de permettre aux élus de consolider et de pérenniser ce type d'accueil.

DIRECTION AFFAIRES CULTURELLES ET ARTISTIQUES



LA DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES ET ARTISTIQUES (DACA) gère l'organisation d'événements culturels dans les différents lieux de la ville et coordonne l'offre culturelle et son accessibilité en lien avec les équipements de la ville.

Pour développer l'ensemble de sa programmation, la Direction administre les équipements suivants : le centre culturel, le cinéma Aragon Triolet, l'école municipale des arts, la Halle aux talents ainsi que les deux médiathèques de la ville et le service archives documentation et patrimoine.

OBJECTIFS

- Favoriser l'apprentissage et la découverte de la culture et de la lecture pour tous et sous toutes ses formes ;
- Développer une offre d'activités et d'actions de proximité favorisant la participation des habitants ;
- Valoriser le patrimoine municipal ;
- Conserver les archives intermédiaires liées à l'activité administrative.

FAITS MARQUANTS

- > Mise en service du dispositif « Pass culture » pour les jeunes 15-18 ans : 98 réservations effectuées dont 62 sur les spectacles de la saison et 36 sur les séances de cinéma
- > Modification de l'organisation administrative visant à créer des indicateurs afin de mieux connaître la typologie des publics
- > Mise en service de la Halle aux Talents
- > Proposition de deux ateliers musique intergénérationnels à la médiathèque : « Coup de pouce Musique » le mercredi et « La Boîte à Musique », le vendredi
- > Organisation de la « Nuit de la lecture » les 19 et 20 janvier avec deux actions jeune public :
 - Concours « Les petits champions de la lecture », trois classes de CE2/CM1, CM1, CM2 de Paul Eluard ont sélectionné leurs champions, en lisant tour à tour un extrait de livre jeunesse, pour les représenter au niveau départemental
 - « Les Grandes oreilles » qui se sont déroulées à la médiathèque centrale jeunesse. Trois bibliothécaires se sont relayées pour lire les histoires, offrant ainsi une diversité de choix d'albums, plus ou moins sur la thématique du « corps »
- > Organisation des « Journées du Patrimoine » le 16 septembre 2023, liée à l'inauguration de l'allée Miss.Tic

CHIFFRES CLÉS

CENTRE CULTUREL

Un conseil de la culture composé de **21 MEMBRES** tirés au sort qui s'est réunis **4 FOIS DANS L'ANNÉE**
9 523 SPECTATEURS dont 4 025 jeune public
15 722 SPECTATEURS DES SÉANCES DE CINÉMA dont 5 025 jeune public
6 000 PERSONNES AU FESTIVAL ONLY EN FÊTE (15 compagnies et 25 représentations)

ÉCOLE MUNICIPALE DES ARTS

395 ÉLÈVES INSCRITS : 290 en musique (dont 213 moins de 18 ans), 110 en danse (dont 96 moins de 18 ans) et 73 (dont le CCAS) en arts plastiques (dont 45 moins de 18 ans)

MÉDIATHÈQUES

23 H D'OUVERTURES AU PUBLIC HEBDOMADAIRE pour la médiathèque centrale
20 H D'OUVERTURES HEBDOMADAIRES pour Bonin
10 HEURES pour les accueils scolaires (sur les 2 structures)
55 902 DOCUMENTS PRÊTÉS (+2 532 /2022)
4 262 INSCRITS dont 2 321 actifs (+103 /2022)
81 CLASSES ACCUEILLIES pour 122 séances (80 élémentaires et 42 maternelles)

ARCHIVES

75 LECTEURS ont fréquenté le service
32 SÉANCES DE TRAVAIL des lecteurs
150 ARTICLES communiqués aux lecteurs
200 ARTICLES communiqués aux services administratifs
250 DEMANDES DE RECHERCHES par courrier, courriel et téléphone

PERSPECTIVES

- > Proposer une offre culturelle dans le parcours du jeune de 0 à 25 ans, dans le cadre de la mise en œuvre du PEO, avec l'ensemble des équipements de la ville
- > Développer des animations « Hors les murs » avec les différents partenaires de la ville
- > Inaugurer la Halle aux Talents
- > Mettre en place l'espace numérique au sein des médiathèques à destination des différents groupes d'habitants
- > Mettre en œuvre le dispositif « Maternelle au cinéma »

FOCUS

FÊTE DE LA MUSIQUE, TOUT UN PROGRAMME !



Le 21 juin, les Orlysiens avaient le choix pour partager des moments en musique.

Certains étaient coordonnés par l'équipe de l'école municipale des arts :

- Au centre social Andrée Chedid, lors d'un « Mercredi ensemble ! » avec 90 participants ;
- Ou encore à l'Orangerie : autour des musiques et danses de tous pays, les élèves du jardin musical (de 5 à 7 ans) ont présenté « 1.2.3 soleil » devant 90 personnes et ensuite, la chorale Aurélia et chœur (élèves des 2^{ème} et 3^{ème} cycle) ont invité le public (70 personnes) à partager un « Mozart en fête ».

Aussi, les musiciens et chanteurs des ateliers musique de la médiathèque se sont produits lors d'une scène ouverte. Jazz, musique classique, chanson, soul, et musiques du monde étaient au programme.

Les participants et le public, parmi lesquels figuraient des résidents du Saule Cendré, ont été enchantés de cet après-midi musical très éclectique.

PÔLE SANTÉ, SOCIAL & SERVICES À LA POPULATION

LE PÔLE SANTÉ, SOCIAL ET SERVICES À LA POPULATION rassemble l'ensemble des orientations stratégiques de la ville en matière de politique sociale, santé ainsi que la démocratie locale et les relations citoyennes.

Il contribue à la mise en œuvre des missions de la collectivité et des politiques publiques municipales de son champ d'intervention et de leur évaluation, en favorisant notamment les contributions citoyennes et en facilitant les démarches administratives du public.

En terme de solidarité, il met en œuvre les actions stratégiques de lutte contre les exclusions et d'isolement, favorise le lien social et accompagne les Orlysiens en situation de dépendance ou de fragilité.

Il contribue au bien-être général des Orlysiens en mettant en œuvre de nombreuses actions de prévention de santé et en leur permettant une offre de soins pluridisciplinaire au sein d'un même équipement.

En terme de renforcement de l'offre de santé, d'amélioration de l'accès aux soins, d'accès aux droits et à la prévention, le pôle met en œuvre des actions de lutte contre le non recours aux soins et favorise l'implantation de nouveaux professionnels de santé sur la ville.

AXES :

- Développer et renforcer l'offre de santé pour tous ;
- Apporter des réponses aux besoins des personnes âgées ;
- Lutter contre l'isolement et favoriser l'inclusion des personnes vulnérables ;
- Développer l'animation de la vie associative et favoriser les participations citoyennes ;
- Moderniser les pratiques et développer la e-administration.

LE PÔLE SANTÉ, SOCIAL ET SERVICES À LA POPULATION EST COMPOSÉ DE **5 DIRECTIONS** :

- La Direction de l'autonomie
- La Direction du développement social
- La Direction de la santé et de la prévention
- La Direction de la démocratie et de la vie locale
- La Direction de la relation aux citoyens



DIRECTION AUTONOMIE



LA DIRECTION DE L'AUTONOMIE, à travers le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), met en œuvre et coordonne l'ensemble des prestations destinées aux personnes âgées de 60 ans et plus et ouvertes aux adultes rencontrant des situations particulières (handicap, isolement etc.). Il s'agit de permettre à toutes les personnes âgées, même fragilisées par la dépendance, et aux personnes en situation de handicap, de conserver la possibilité d'exercer pleinement leurs droits et que leur intégration au sein du tissu collectif soit préservée. Pour ce faire, la direction favorise leur bien-être en améliorant leurs conditions de vie, d'hygiène et de sécurité et le lien social, au travers de la restauration, des activités sociales et de l'aide à domicile. Elle a également en gestion la Résidence Méliès.

OBJECTIFS

- Renforcer l'accompagnement des personnes âgées dans leurs démarches d'accès aux droits et à la santé ;
- Adapter l'offre de loisirs et d'animations aux besoins des personnes âgées en tenant compte des besoins liés notamment à l'âge ;
- Favoriser et maintenir le plus longtemps possible l'autonomie par des actions de prévention, en incitant l'adoption et/ou le maintien de comportements permettant de « bien vieillir » à domicile ;
- Promouvoir l'intergénérationnel

FAITS MARQUANTS

> Déploiement des actions de prévention, de santé et de bien-être : mise en place d'actions individuelles et collectives de prévention de la perte d'autonomie (conférences sur des thématiques liées à la santé) au sein de la Résidence Méliès à destination des résidents mais également des Orlysiens de 55 ans et plus.

> Mise en œuvre d'actions intergénérationnelles afin de développer le lien social et de favoriser la transmission de savoirs et de savoir-faire avec :

- le lycée Armand Guillaumin
- le conseil des enfants (mise en place de ciné débat intergénérationnel)
- la participation aux différentes manifestations du centre social Andrée Chedid

> Renouvellement de l'autorisation de fonctionner du Service d'aide à domicile (SAD) pour les 15 prochaines années à l'issue d'une évaluation effectuée par un organisme indépendant : 157 critères ont été examinés dont 17 critères impératifs. Sur ces 17 critères impératifs, le SAD a obtenu la note maximale (4) pour 14 d'entre eux et une note optimisée (excellence) sur 1 critère.

> Soutien de l'engagement des seniors orlysiens à travers :

- Le renouvellement du conseil de la vie sociale de la résidence Méliès,
- La mise en place d'ateliers en autonomie coordonnés par des seniors volontaires (patchwork, scrapbooking, ...).

CHIFFRES CLÉS

1 669 SÉNIORS de plus de 60 ans sont inscrits au guichet famille

242 PERSONNES ont participé aux **154 ANIMATIONS** proposées, réparties sur les sites suivants :

- 41 % au sein de la résidence Méliès
- 32 % au foyer Neruda
- 19% sur des sorties extérieures
- 5% au centre équestre
- 2% au centre social Andrée Chedid
- 1% au centre culturel Aragon-Triolet

414 VISITES de convivialité

84 ACCOMPAGNEMENTS dans le cadre du dispositif canicule



PERSPECTIVES

> Adapter les colis seniors de fin d'année aux nouveaux besoins des seniors dans le cadre du renouvellement du marché public

> Mettre en œuvre les priorités définies par le Département et le Service d'Aide à domicile en matière de prévention de la perte d'autonomie et de maintien à domicile (formations des professionnels, garantir une continuité de service et d'intervention, accompagner les personnes à l'accès aux droits, ...)

> Adapter les pratiques professionnelles aux enjeux législatifs : réforme des Services d'Aides à Domicile

> Maintenir un taux d'occupation de 100 % à la Résidence Méliès

> Structurer la gestion et le suivi technique du bâti de la résidence en lien avec la direction des services techniques de la ville

FOCUS

LES VŒUX AUX SÉNIORS



Expérimentation d'une nouvelle dynamique dans le cadre des vœux aux seniors avec une proposition au choix d'une sortie sur Paris ou du traditionnel banquet.

En 2023, les personnes âgées avaient le choix entre un déjeuner dansant dans les salons de l'hôtel de ville ou un déjeuner spectacle au Paradis Latin. 731 personnes ont participé à ces festivités (267 convives pour le déjeuner dansant des 10 et 11 janvier 2023 et 464 pour la sortie au Paradis Latin du 12 janvier 2023).

VIEILLIR ENSEMBLE UNE CHANCE À CULTIVER

Moment privilégié de rencontres, d'échanges et de découvertes, la semaine bleue est LE rendez-vous incontournable du mois d'octobre dédié aux seniors.

Programme 2023 : marches bleue et Orlysiennne, sorties (musée du cirque et de l'illusion, sortie street art, visite d'une fromagerie), ateliers (confection de produits d'entretien, ateliers bien être), thé dansant, ciné débat intergénérationnel. Ce sont 418 personnes qui se sont retrouvées pour redécouvrir leur territoire à travers des événements conviviaux.

DIRECTION DÉVELOPPEMENT SOCIAL



LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL a pour mission, à travers le Centre communal d'action sociale (CCAS), de mener des actions de prévention et d'accès aux droits en faveur de la population et plus particulièrement des personnes les plus fragilisées. Cette mission s'exerce en lien étroit avec les partenaires associatifs et institutionnels du territoire.

LE PÔLE ACCUEIL INSTRUCTION accueille de manière inconditionnelle les Orlysiens dans le cadre des ouvertures de leurs droits sociaux et des aides facultatives pouvant être délivrées par le CCAS. Il assure également un service de domiciliation pour les personnes sans domicile stable.

LE PÔLE ACCOMPAGNEMENT regroupe des travailleurs sociaux qui apportent leur expertise pour résoudre ou améliorer des situations humaines complexes variées et principalement pour des personnes seules ou en couple sans enfant à charge.

LE POINT D'ACCÈS AU DROIT (PAD) est un lieu d'accueil gratuit et permanent permettant d'apporter à titre subsidiaire une information de proximité sur leurs droits et leurs devoirs aux personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs sans condition de domiciliation.

OBJECTIFS

- Faciliter l'accès au droit ;
- Renforcer l'égalité entre les Orlysiens à travers notamment les aides facultatives ;
- Animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune en étroite liaison avec les institutions publiques et privées dans différents domaines (prévention des impayés locatifs et expulsions, impayés municipaux, accompagnement des familles vulnérables, coordination locale des associations œuvrant dans le domaine social-santé) ;
- Accompagner et repérer les personnes en situation d'exclusion et/ou d'isolement.

FAITS MARQUANTS

- > Poursuite de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS)
- > Refonte du règlement des aides facultatives
- > Réalisation de travaux d'aménagement du point d'accès aux droits



CHIFFRES CLÉS

2 473 INSTRUCTIONS effectuées

262 MÉNAGES évoqués en Commission de Prévention des Impayés de Loyers et des Expulsions (CPILE)

56 PERSONNES DOMICILIÉES

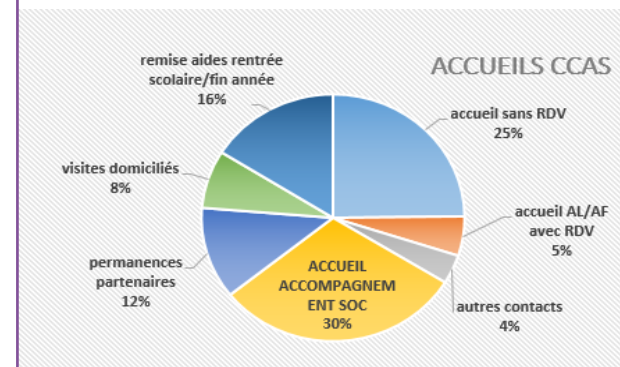
4 281 PERSONNES (parents et enfants) bénéficiaires des aides

235 611 € D'AIDES FACULTATIVES au bénéfice de **4 281 PERSONNES**

+150% D'AUGMENTATION DE L'AIDE ALIMENTAIRE

728 FOYERS BÉNÉFICIAIRES des aides de fin d'année et des aides de rentrée scolaire qui représentent **43% DES AIDES**

Sur les **5 137 PERSONNES ACCUEILLIES AU CCAS**, ci-après les motifs d'accueils



PERSPECTIVES

- > Renforcement de l'équipe des travailleurs sociaux
- > Révision des modalités d'accompagnement social au regard de la fin du conventionnement pour l'accompagnement des bénéficiaires du RSA
- > Mise en œuvre du plan d'actions de l'analyse des besoins sociaux.

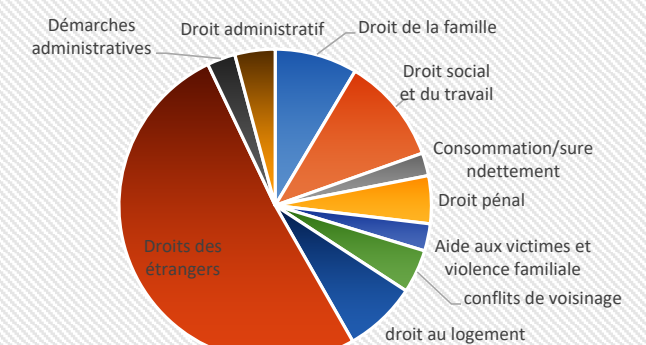
FOCUS

LE POINT D'ACCÈS AU DROIT



Le Point d'accès au Droit a fait peau neuve en 2023. En effet des travaux de cloisonnement ont permis d'améliorer la confidentialité des accueils et des consultations. Ces travaux ont pu être réalisés tout en maintenant l'accueil du public. Un deuxième délégué du Défenseur des droits a pu par ailleurs être accueilli, venant renforcer la palette des consultants.

Point d'Accès au Droit : Typologie des consultations



DIRECTION PRÉVENTION SANTÉ

LA DIRECTION PRÉVENTION SANTÉ allie le soin, la prévention, l'éducation sanitaire et thérapeutique.

LE CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ (CMS), structure de soins de premier recours, dispense des soins médicaux, paramédicaux et dentaires. Il participe à la régulation de l'offre de soins locale, en tenant compte des besoins de santé de la population. Il construit et met en œuvre les programmes de prévention qui tiennent compte des axes du programme régional de santé et des orientations municipales, et s'appuie sur les dispositifs contractuels tels que le Contrat Local de Santé (CLS), le Contrat Local de Santé Mentale (CLSM) et le contrat de ville.

LE CENTRE MÉDICO-PSYCHO-PÉDAGOGIQUE (CMPP) est un lieu d'écoute, de prévention et de soins qui s'adresse aux enfants et aux adolescents jusqu'à l'âge de 20 ans éprouvant des difficultés d'apprentissage, des troubles psychomoteurs, du langage ou des troubles de comportement en famille ou à l'école.

OBJECTIFS

- Garantir l'accès aux soins de manière inconditionnelle ;
- Réduire les inégalités d'accès aux soins ;
- Développer l'existence de l'offre de santé sur la ville.

FAITS MARQUANTS

CMS

- > Réalisation du « Diagnostic local de santé » du Contrat Local de Santé dans le cadre de son renouvellement en associant des habitants, des professionnels et des élus
- > Mise en œuvre d'une démarche participative des habitants et des professionnels de terrain en proposant des actions du futur Contrat Local de Santé ;
- > Déploiement du réseau de périnatalité
- > En qualité de Centre de vaccination, déploiement de la vaccination HPV (contre l'infection par le papillomavirus humain) dans 9 collèges du Val-de-Marne

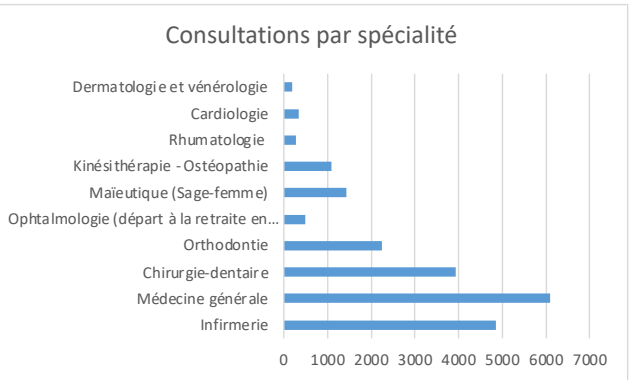
CMPP

- > Recrutement d'un médecin directeur
- > Réorganisation de la prise en charge des patients
- > Diminution conséquente de la liste d'attente : sur 300 demandes de prise en charge initialement enregistrées, il reste 22 enfants sur liste d'attente.

CHIFFRES CLÉS

Concernant le CMS :
20 902 CONSULTATIONS dont **642 VISITES** à domicile (629 actes infirmiers)
Augmentation de 50% des rendez-vous en chirurgie dentaire, en Maïeutique (Sage-femme) et 150% en cardiologie par rapport à 2022.
80 % des rendez-vous de médecine générale, sage-femme, rhumatologie, ostéopathie, dermatologie, et 50 % des rendez-vous d'ophtalmologie sont pris directement en ligne

Concernant le CMPP :
7 001 ACTES RÉALISÉS, soit :
- **4677** en psychologie
- **891** en orthophonie
- **792** en psychomotricité
- **354** en pédopsychiatrie
- **287** en rendez-vous social
379 PATIENTS (dont 158 nouveaux en 2023)



PERSPECTIVES

- > Mise en œuvre des actions du Contrat Local de Santé 2024-2028
- Déploiement d'une offre de santé et de soins adaptée aux enjeux territoriaux et en lien avec l'analyse des besoins sociaux et le Contrat Local de Santé.
- Signature du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens du CMPP entre la ville et l'Agence Régionale de Santé et accompagnement des équipes dans la mise en œuvre de ses fiches actions

FOCUS

LES ACTIONS COLLECTIVES DE PRÉVENTION DU CMS



Les équipes du Centre municipal de santé proposent plusieurs actions de prévention.

À destination du public scolaire :

- 177 élèves de l'école Marcel Cachin ont participé à des olympiades autour de l'alimentation et des activités physiques, 61 élèves de l'école Marcel Cachin et des Apprentis d'Auteuil étaient présents sur un atelier autour de la connaissance du corps ;
- Et 1 115 élèves ont assisté à des séances de prévention bucco-dentaire.

À destination du public associatif :

- 32 femmes de l'association « Lire pour Vivre » ont participé à une rencontre autour de la femme et la prévention des cancers et des violences ;
- 45 travailleurs de l'ESAT des Saules ont participé à un atelier autour du sommeil ;
- 18 mères et enfants, résidents de l'AUVM ont participé à une conférence autour de la prévention de l'utilisation des écrans.

À destination du grand public et usagers du CMS :

- 99 personnes ont assisté aux ateliers de prévention du cancer colorectal ;
- 196 personnes ont participé aux 2.5 kms de l'Orlysiennne dans le cadre de la prévention du cancer du sein ;
- Et enfin, 52 personnes ont pris part à l'atelier de dépistage de maladies rénales et 22 d'entre elles ont été orientées vers leur médecin traitant.

DIRECTION DÉMOCRATIE ET VIE LOCALE



LA DIRECTION DE LA DÉMOCRATIE ET DE LA VIE LOCALE favorise la démarche participative et la proximité avec les habitants à travers l'ensemble des instances participatives de la ville (Conseils de quartiers, Conseil des enfants et Conseil des seniors).

LA MAISON DES ASSOCIATIONS ET DU CITOYEN est un lieu ressource, d'informations, d'accompagnement dans les projets associatifs, de domiciliation des associations Orlysiennes, de centralisation des demandes des associations en direction des services municipaux et d'animation du Conseil de la Vie Associative Orlyenne (CVAO).

OBJECTIFS

- Soutenir les nombreuses associations locales à travers notamment l'accueil et l'accompagnement, les demandes de subventions et les coopérations avec les services de la ville dans le cadre de manifestations conjointes ;
- Créer des synergies entre les acteurs locaux et valoriser leurs engagements ;
- Faire vivre la Maison des associations et du citoyen.

FAITS MARQUANTS

- > Installation des nouveaux conseillers de quartier, organisation d'un conseil inter-quartier sur le thème de la formation, soutien à des projets dans les quartiers, sorties estivales
- > Installation du Conseil des enfants
- > Recrutement d'un poste de coordinateur des instances participatives
- > Vie associative : rencontres inter-associatives, nouvelles modalités pour les demandes de subventions municipales



CHIFFRES CLÉS

DIRECTION DÉMOCRATIE LOCALE :

3 CONSEILS DE QUARTIERS composés chacun de 20 à 22 conseillers, présidés par 1 maire adjoint : 3 réunions par an et par quartier.

UN CONSEIL INTER-QUARTIERS composé des membres des 3 conseils de quartiers qui s'est réuni en mai sur le thème de la formation et a organisé une visite de l'aéroport d'Orly avec 20 conseillers issus des 3 quartiers.

UN CONSEIL DES ENFANTS composé de 33 enfants qui s'est réuni en séance plénière deux fois dans l'année. Entre 7 et 16 enfants ont participé aux diverses activités : Orly en fête, Rue aux enfants, plantation de la forêt urbaine et sortie à l'Arc de Triomphe.

UN CONSEIL DES SENIORS composé de 22 membres ; 2 représentations de leur spectacle ont rassemblé 530 spectateurs.

SERVICE VIE ASSOCIATIVE :

37 ASSOCIATIONS orlysiennes subventionnées par la ville d'Orly (pour un budget total de 715 380 €) + des subventions exceptionnelles pour un montant de 13 500€ en direction de 7 associations.

Accompagnement des associations lors de leur participation aux événements municipaux ou pour leurs propres manifestations.

760 PERSONNES accueillies à la maison des associations et du citoyen.

PERSPECTIVES

- > Organiser la première réception des vœux aux associations orlysiennes
- > Proposer des actions et des formations à destination des associations
- > Encourager la participation des habitants
- > Relancer le Conseil de la Vie Associative Orlyenne (CVAO)
- > Rendre visibles les actions municipales en faveur des quartiers
- > Renouveler les membres du Conseil des seniors

FOCUS

LES MODALITÉS DES DEMANDES DE SUBVENTIONS



La ville d'Orly soutient la vie associative, en apportant notamment une aide financière, sous forme de subventions annuelles ou exceptionnelles.

La campagne de demande de subvention municipale s'est déroulée du 1^{er} juin au 15 septembre 2023 pour l'année 2024.

Pour la première fois, le dossier était disponible sur le site Internet de la ville et les associations pouvaient le remplir et le déposer en ligne, ainsi qu'en format papier auprès du service vie associative à la Maison des associations et du citoyen.

La Ville a ainsi reçu 53 demandes de subventions, qui ont été délibérées et approuvées lors du Conseil municipal du 8 février 2024.

DIRECTION RELATION CITOYENS



LA DIRECTION DE LA RELATION CITOYENS est en contact constant avec le public. Ainsi, cette direction a pour missions principales d'accueillir, informer, répondre aux besoins des usagers et de les orienter. Elle est chargée d'assurer les services régaliens liés à l'état civil des personnes, à l'instruction et à la délivrance des titres d'identité et des attestations d'accueil, à la gestion des listes électorales, à la préparation des scrutins ainsi qu'au recensement citoyen et à celui de la population.

Au travers de son **GUICHET UNIQUE**, elle accompagne les usagers lors du retrait des dossiers d'aides légales et facultatives, prise de rendez-vous, vérification des pièces avant instruction des dossiers, ainsi que la gestion du portail famille en lien avec le pôle enfance/famille.

Elle a un rôle fondamental d'écoute et de renseignement dans sa relation à l'usager. Par ailleurs, un service appariteur courrier assure l'enregistrement et l'affranchissement du courrier postal et le bon acheminement à l'interne de l'administration.

Enfin, la Direction gère le service public funéraire. Elle assure la gestion, l'entretien, l'aménagement, la sécurité et la tranquillité des deux cimetières. Elle accompagne et conseille les usagers et les pompes funèbres dans l'ensemble des démarches nécessaires.

OBJECTIFS

- Accueillir et répondre aux besoins des usagers ;
- Garantir et faciliter l'accès au service public.

FAITS MARQUANTS

- > Consolidation de l'équipe du guichet unique
- > Déploiement de la GRC (plateforme numérique de prise de rendez-vous pour les administrés)
- > Élaboration des différentes procédures en matière d'État-civil
- > Redécoupage des bureaux électoraux
- > L'ouverture de la chambre funéraire Lutèce à Orly a généré la gestion d'une nouvelle prestation : gestion de 207 demandes de fermetures et transport de cercueils après mise en bière



CHIFFRES CLÉS

7 897 courriers enregistrés (**5 224** en 2022)
480 DEMANDES de copies intégrales (actes de naissance, mariage et décès)
69 RECONNAISSANCES et actes de naissance
70 MARIAGES célébrés
1 389 DEMANDES DE RDV pour un passeport (dont 1072 sur le portail-citoyens et 167 au Guichet unique)
768 DEMANDES DE RDV pour une Carte Nationale d'identité (dont 599 sur le portail citoyens et 100 au Guichet unique)
85 DEMANDES d'inhumation
ATTRIBUTION DE 46 NOUVELLES CONCESSIONS (50 en 2022) dont 11 dans le carré musulman



PERSPECTIVES

- > Expérimentation d'une solution avec Intelligence Artificielle (IA) pour la téléphonie
- > Concertation pour la mise en place d'un outil de gestion du courrier
- > Réorganisation des processus de traitement impactant la relation à l'usager
- > Organisation des élections européennes
- > Audit du logiciel gérant l'espace famille

FOCUS

GESTION DE LA RELATION CITOYENNE (GRC)



Dans le cadre du déploiement de la GRC, les administrés ont la possibilité de prendre des rendez-vous sur la plate-forme numérique, notamment pour les demandes de passeports et de cartes nationales d'identité.

Aussi, pour faire face au nombre croissant de rendez-vous annulés voire non honorés (seuls **24.8%** des rendez-vous passeports et **16.6%** des rendez-vous CNI sont honorés), l'administration a mis en place un système de rappel par messagerie pour les usagers, avec un verrou qui annule les créneaux si l'usager ne répond pas, pour permettre à d'autres administrés de pouvoir bénéficier d'un rendez-vous.



PÔLE TECHNIQUE & ENVIRONNEMENT

LE PÔLE TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT assure à la fois la sécurité, l'occupation et la libre circulation dans les espaces publics (places, rues, parkings, infrastructures et réseaux souterrains, statuaire, lieux de mémoire, ...), veille à la pérennité du patrimoine bâti existant, participe à la réalisation des ouvrages neufs ou à réhabiliter, l'ensemble dans le souci de la gestion durable et environnementale.

Ce pôle assure la qualité de l'accueil et du confort de l'espace public et des bâtiments de la ville et plus globalement du cadre de vie.

OBJECTIFS :

- Améliorer le cadre de vie ;
- Mettre en œuvre la transition énergétique ;
- Développer et préserver le patrimoine bâti.

LE PÔLE TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENT EST COMPOSÉ DE 3 DIRECTIONS :

- La Direction de l'hygiène et du développement durable
- La Direction du cadre de vie
- La Direction du patrimoine bâti et des grands projets

DIRECTION HYGIÈNE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



LA DIRECTION HYGIÈNE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE intègre des enjeux environnementaux et de développement durable dans l'action et les projets des différents services de la ville. Elle organise et développe des actions d'information et de sensibilisation à destination de la population et des agents de la ville dans le cadre de la mise en œuvre de l'agenda 21 et agit pour développer les mobilités actives et partagées. Elle est chargée de l'application des dispositions relatives à la protection de la santé, agit aussi comme préventionniste des risques environnementaux et sanitaires, (amiante, pollution de l'air, qualité de l'eau...) et exerce un contrôle administratif et technique des règles d'hygiène dans la commune (lutte contre l'habitat dégradé, maîtrise des animaux en ville, hygiène alimentaire,...).

Cette direction met également en œuvre l'ensemble des plans liés à la gestion des risques (Plan Communal de Sauvegarde et Plan de Continuité des Activités) et à la gestion de crise.

Et enfin, la direction gère le parc du matériel roulant de la ville.

OBJECTIFS

- Déployer la politique environnementale souhaitée par la municipalité dans le cadre des actions prévues à l'Agenda 21 (5 axes dont un axe de responsabilité/éco-exemplarité) ;
- Préserver la sécurité sanitaire des bâtiments communaux pour les utilisateurs des sites (légiionnelles, amiante, air intérieur) ;
- Améliorer la sécurité sanitaire des commerces alimentaires ;
- Développer la lutte et la protection anti-vectorielle (lutte et protection contre les vecteurs d'agents pathogènes à l'homme).

FAITS MARQUANTS

Prévention des risques

- > Mise en condition opérationnelle du PCS/PCA/Plan de viabilité hivernale/ Plan canicule et plan coupures électriques
- > Diagnostic de la qualité de l'air intérieur des 21 établissements recevant un public sensible
- > Dans le cadre du plan de mobilité durable : étude de jalonnement (4 ateliers de concertation et une enquête publique)
- > Élaboration du cahier des charges et lancement d'une étude de circulation et de stationnement

Biodiversité

- > Vernissage de l'exposition « Les oiseaux d'Orly » et organisation de l'événement « La biodiversité en musique »

- > Apéro Orly Durable – pièce de théâtre « Oh la belle verte ! »
- > Distribution aux Orlysiens des fleurs déplantées
- > Mise en place d'un parcours pédagogique au Parc Méliès et proposition de trois visites guidées
- > Concours des maisons et balcons fleuris - Remise de prix en septembre
- > Ateliers de sensibilisation à la biodiversité en ville
- > Plantations participatives de la forêt urbaine

Déchets

- > Lancement de collecte des bio déchets dans les écoles élémentaires

Garage

- > Mise en place d'un règlement intérieur pour l'utilisation des véhicules de service

CHIFFRES CLÉS

22 ACTIONS de sensibilisation à destination des administrés et des agents de la ville

1 000 POUSSSES D'ARBRES ont été **PLANTÉES** dans le cadre des plantations participatives de la forêt urbaine

1 CAMPAGNE annuelle de suivi légionnelles sur les 44 bâtiments municipaux concernés

6 VISITES de contrôle de commerces effectuées (6 visites en 2022) ayant conduit à **2 FERMETURES TEMPORAIRES D'ÉTABLISSEMENT**

35 nouveaux dossiers dans le cadre de la lutte et la protection anti-vectorielle (20 en 2022)

3 DÉCLARATIONS de situation de péril sur habitat privé (3 situations résorbées)



PERSPECTIVES

- > Renforcement des contrôles alimentaires ;
- > Élaboration et promotion du plan d'actions relatif au diagnostic qualité de l'air intérieur des 21 bâtiments municipaux ;
- > Déchets : lancement de collecte des bio déchets dans les restaurants municipaux puis pour les ménages par points d'apport volontaire à l'échelle du territoire orlyzien ;
- > Biodiversité/ Eco exemplarité :
 - Réalisation d'ateliers mensuels à la Maison des projets et du développement durable et de sensibilisation à la biodiversité en ville et mise en place d'un parcours pédagogique au Bois des Roses ;
 - Renforcement des actions d'éco exemplarité auprès des agents communaux.
- > Garage : Installation de balises de géolocalisation sur 50 véhicules municipaux.

FOCUS

ON PÉDALE À ORLY



Dans le cadre de son plan de mobilité, la ville d'Orly s'engage sur les mobilités douces, et notamment pour les vélos avec ses 4 074 mètres linéaires de parcours déjà réalisés. Une étude de circulation et de stationnement est aussi en cours et la mise en place d'arceaux vélos déjà prévue.

Depuis octobre, la ville a lancé une expérimentation autour du vélo cargo : 2 vélos ont ainsi été mis à disposition auprès d'une famille et d'une association. Un bilan de cet usage sera fait l'année prochaine.

En octobre toujours, entre 150 et 200 jeunes d'Orly, seuls ou fréquentant les accueils de loisirs ainsi qu'un groupe de femmes, ont eu l'occasion de venir faire du vélo sur un parcours sécurisé dans le cadre de « La Rue aux enfants » qui a aussi permis la mobilisation de multiples partenaires du réseau local autour du développement durable. Chacun avait l'occasion de faire du vélo et de participer à un des nombreux ateliers de sensibilisation au développement durable.

Cette année encore, la municipalité a validé 31 demandes de subvention pour l'achat des vélos à assistance électrique.

Et trois ateliers de réparation de vélos ont par ailleurs été menés sur l'année.

Face au succès rencontré par l'ensemble de ces initiatives, le programme « Savoir Rouler à Vélo » se poursuivra en 2024.

DIRECTION CADRE DE VIE



LA DIRECTION CADRE DE VIE a pour mission d'améliorer la qualité des espaces publics et de l'environnement de la population. Elle assure l'embellissement et la conservation du patrimoine de la ville à travers l'entretien et la mise en valeur des espaces publics. Elle conçoit les implantations et les créations de massifs et préserve la faune et la flore.

Elle est chargée d'assurer la sécurité des usagers dans les aires de jeux, les écoles et les terrains de proximité, les parcs et jardins et d'entretenir l'espace public : opération de salage, propreté, élagage, dépôts sauvages (en lien avec l'EPT).

Elle veille au respect de la réglementation sur le stationnement et la circulation. Une équipe d'Agents de Surveillance de la Voirie (ASVP) assure par ailleurs la surveillance des voies publiques sur tout le territoire de la ville.

OBJECTIFS

- Optimiser la consommation énergétique des équipements d'éclairage et de signalisation lumineuse tricolore ;
- Améliorer le niveau de propreté des espaces et optimiser les coûts ;
- Assurer la sécurité des usagers du domaine public ;
- Accompagner les partenaires dans le choix des aménagements des espaces publics (voirie et espaces verts) ;
- Mettre l'accent sur la qualité de traitement des espaces verts.

FAITS MARQUANTS

- > Réalisation de la 1^{ère} tranche de remplacement de lanternes en Leds
- > Poursuite de la création de nouveaux îlots d'espaces verts
- > Élargissement du trottoir rue du Nouvelet
- > Sécurisation des abords du tramway au niveau de la place Gaston Viens, pose de bacs plantés
- > Requalification du parking sentier des écoles et intégration du terrain pour agrandir la cour de l'école Jean Moulin
- > Travaux de sécurisation du cheminement de l'allée des Tourettes



CHIFFRES CLÉS

Entretien de :

45 KM de chaussée,

3 446 POINTS LUMINEUX (Eclairage Public),

dont 1 185 équipés de Leds

25 carrefours à feux,

46,63 HECTARES d'espaces verts,

5 328 arbres

800 corbeilles de rues.

44 CAMÉRAS installées sur la ville réparties sur 24 points.

4 841 PV ont été dressés dont **1 784 PV** par vidéo

verbalisation (En 2022, **5 734 PV** soit une baisse de 19%)



PERSPECTIVES

- > Participation au label villes et villages fleuris, 3^{ème} fleur
- > Poursuite de la création d'espaces canins
- > Mise en circulation d'une balayeuse électrique suite au renouvellement du marché de location des balayeuses. Le bilan en fin d'année permettra d'orienter le choix du matériel à utiliser avec l'objectif de réduire nos consommations en énergie (quantité et coût de carburant)
- > Vidéo-protection : l'arrivée de la police municipale va permettre de travailler sur la complétude du réseau des caméras

FOCUS

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC PASSE AU LED



En 2023, la ville d'Orly a lancé la première tranche du remplacement des lanternes en Leds, soit 34% de son parc d'éclairage public.

L'objectif est de parvenir à 100% dans 5 ans.

Ces premières tranches concernent les points les plus énergivores, soit ceux égal ou supérieur à 150 W.

Aussi, ces travaux bénéficient d'aides financières du SIPEREC et de dotations politique de la ville qui représentent 60% du montant d'investissement engagé par la ville.

A terme, la courbe des consommations électriques pour l'éclairage public sera ainsi inversée jusqu'à réduire nos consommations d'environ 35% de son coût actuel (hors augmentation du coût du Kwh).

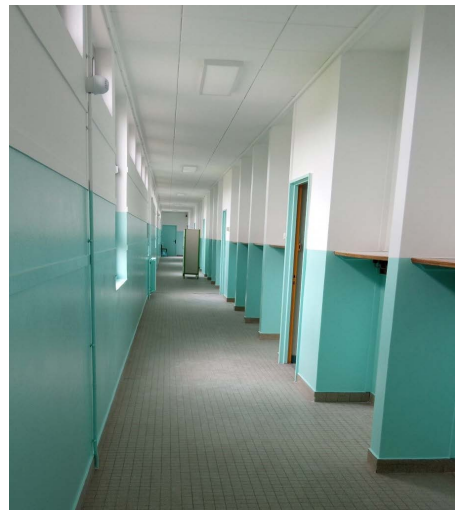
DIRECTION PATRIMOINE BÂTI ET GRANDS PROJETS



LA DIRECTION DU PATRIMOINE BÂTI ET DES GRANDS PROJETS est chargée d'assurer un accès aux bâtiments publics dans les meilleures conditions de qualité et de sécurité. Elle contribue à préserver et entretenir les bâtiments municipaux. La direction participe à la mise en œuvre des opérations de reconstruction et de réhabilitation, à garantir la mise en conformité (personnes à mobilité réduite (PMR), réglementation incendie), à réaliser des travaux d'entretien (peinture, plomberie, électricité, serrurerie, maçonnerie, menuiserie) et à effectuer des travaux d'aménagement dans les locaux.

OBJECTIFS

- Gérer les travaux d'entretien et de maintenance des bâtiments communaux ;
- Améliorer et optimiser le traitement des demandes de travaux ;
- Meilleure gestion des fluides.



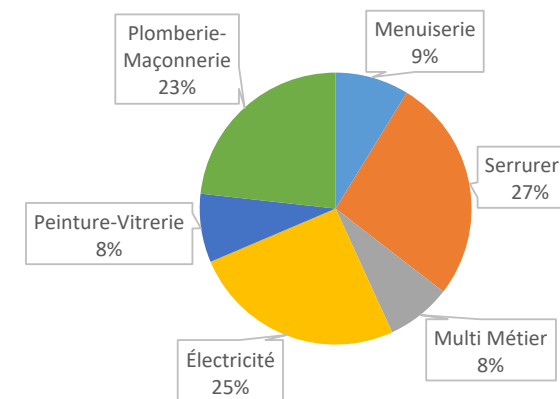
FAITS MARQUANTS

- > Suivi de l'ensemble des établissements recevant du public (ERP) de la ville d'Orly
- > Réalisation de plusieurs chantiers de rénovation et réaménagement
- > Poursuite du suivi de la construction du groupe scolaire, IME, centre social Rosa Parks
- > Mise en service de la 1^{ère} partie et suivi de la partie 2 de l'extension et de la réhabilitation de l'école Jean Moulin maternelle
- > Remplacement des menuiseries extérieures du réfectoire groupe scolaire Marcel Cachin
- > Diagnostic des structures des bâtiments de la ville
- > Diagnostic, désamiantage et rénovation des vitraux de l'église de Saint-Germain



CHIFFRES CLÉS

93 bâtiments à entretenir
90 bons de commande réalisés en investissement et **251** en fonctionnement
345 factures traitées
7 marchés renouvelés (SSI, GTB-GTC, alarme intrusion, couverture, ligne de vie, contrôle périodiques, vérification des transformateurs)
3 nouveaux marchés (portes automatiques, diagnostics structures, travaux CTA piscine)
7 visites des commissions de sécurité et d'accessibilité dans les bâtiments ont donné lieu à **6** avis favorables.
2 624 interventions et opérations de travaux ponctuels d'entretien ou de maintenance réalisés par la régie bâtiment



PERSPECTIVES

- > Démarrage de la mise en place du pro logiciel AS-Tech
- > Continuité des travaux d'économie d'énergie sur les bâtiments communaux
- > Phase 1 travaux : Rénovation et extension de l'école élémentaire Jean Moulin
- > Réhabilitation de l'ancien Centre Médical de Santé Calmette afin d'accueillir le Pôle Associatif
- > Poursuite de la construction du groupe scolaire, IME, centre social Rosa Parks

FOCUS

MEILLEURE MAÎTRISE DE NOS ÉNERGIES



La collectivité a réalisé un audit énergétique de l'ensemble des 41 bâtiments de la ville, au regard du Décret Tertiaire, dans le but de mieux maîtriser ses énergies. Cela permettra d'identifier les points faibles de nos bâtiments afin de réaliser les travaux énergétiques et les isolations thermiques nécessaires.

Cette année la direction a déjà entrepris plusieurs chantiers dans les écoles, au titre desquels :

- Le remplacement des luminaires en LED élémentaire Romain Rolland A et B ;
- Le remplacement du bardage maternelle Romain Rolland ;
- L'isolation par l'intérieur du 3^{ème} étage de l'école élémentaire Romain Rolland A.

Aussi, dans la même idée, la Direction utilise dorénavant uniquement des peintures thermiques dans le cadre des projets de rénovation et d'embellissement et à chaque fois qu'il est nécessaire d'effectuer des remplacements de lumière, le LED est privilégié.

PÔLE AMÉNAGEMENT & DÉVELOPPEMENT

LE PÔLE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT participe, aux côtés de la Municipalité, à la définition de la stratégie d'aménagement et de développement et en assure sa mise en œuvre.

Il est aussi le pivot de l'animation de la politique de la ville.

OBJECTIFS :

- Faire des Orlysiens des acteurs de l'aménagement de la ville ;
- Poursuivre la transformation urbaine d'Orly et améliorer le cadre de vie de ses habitants ;
- S'engager pour une ville durable ;
- Contribuer au développement économique locale et permettre l'accès à l'emploi des Orlysiens ;
- Coordonner les politiques urbaines, économiques et sociales afin de lutter contre les fractures territoriales.

LE PÔLE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT EST COMPOSÉ DE 3 DIRECTIONS :

- La Direction de l'urbanisme et de l'habitat
- La Direction de la politique de la ville et du développement économique
- La Direction projet renouvellement urbain

DIRECTION HABITAT ET URBANISME

LA DIRECTION DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME est chargée de la gestion et du développement de l'espace urbain de la ville ainsi que de la mise en œuvre des politiques du logement et de l'habitat. À ce titre, ses agents conduisent des projets en matière de planification, d'aménagement urbain, de gestion foncière, d'application du droit des sols. Ils gèrent la demande de logement social et garantissent la mise en œuvre de la politique locale de l'habitat.

LE SERVICE URBANISME a pour missions principales l'instruction des autorisations d'urbanisme, la conduite des procédures réglementaires liées à l'urbanisme, le pilotage et le suivi des opérations d'aménagement, la politique foncière et enfin la gestion du patrimoine privé de la Ville.

LE SERVICE HABITAT-LOGEMENT a pour vocation de s'assurer de la bonne mise en œuvre de la programmation logement, d'accompagner les Orlysiens dans l'accès au logement social, de répondre aux problématiques de l'habitat dégradé et indigne et d'accompagner au relogement les habitants impactés par le projet de rénovation urbaine.



OBJECTIFS

- Conduire des projets en matière de planification, d'aménagement urbain, de gestion foncière et d'application du droit des sols ;
- Garantir la mise en œuvre de la politique locale de l'habitat.

FAITS MARQUANTS

- > Pose de la première pierre de la ZAC Chemin des Carrières (13 mai 2023)
- > Démarrage des travaux du projet Parcs en scène – Quinze Arpents
- > Lancement de la commercialisation des logements avec priorité aux Orlysiens dans le projet Parcs en scène (2 nouvelles résidences)
- > Présence de la Ville d'Orly au forum des projets urbains « projet Parcs en scène » et « le renouvellement urbain irrigué par la révolution digitale »
- > Réunion publique sur le projet d'aménagement Les Ruelles (rue du Maréchal Foch)
- > Lancement de la construction de la résidence Les Jardins de Cornélie (avenue Adrien Raynal) et de la résidence Villa des Érables (rue Paul Vaillant-Couturier)

- > Concertation avec les riverains du projet Pasteur (résidences pour sénior et pour étudiants)
- > Organisation d'un atelier « Ville à hauteur des enfants » organisé avec l'aménageur Linkcity avec 30 enfants de deux accueils de loisirs de la ville



CHIFFRES CLÉS

- 29** permis de construire déposés (hors modificatifs)
- 108** déclarations préalables déposées
- 160** certificats d'urbanisme d'information déposés (moins 57 par rapport à l'année précédente liés au ralentissement des mutations immobilières)
- 153** déclarations d'intention d'aliéner déposées (moins 51 par rapport à 2022)
- 50 RENDEZ-VOUS AVEC DES PÉTITIONNAIRES** pour les autorisations d'urbanisme
- 9 RENDEZ-VOUS** pour les permanences architecture du CAUE (4 en 2022) et **15 RENDEZ-VOUS** pour les permanences énergie avec Agence de l'énergie (5 en 2022)
- 55 COMMISSIONS D'ATTRIBUTION** de logement social
- 27 LOGEMENTS SOCIAUX** attribués sur le contingent Ville
- 549 RELOGEMENTS** sur les 550 ménages à reloger
- 1 166 APPELS** reçus en permanence logement
- 557 DEMANDES** de logement social papier enregistrées

PERSPECTIVES

- > Approbation de la modification du Plan local d'urbanisme permettant de mieux intégrer les enjeux environnementaux et de biodiversité
- > Prolongement de la ligne 14 jusqu'à l'aéroport et ouverture de la station Thiais-Orly (Pont de Rungis)
- > Démarrage des travaux des premières résidences de logement en accession du projet Parcs en scène – Quinze Arpents
- > Installation d'une œuvre artistique dans le cadre du projet Parcs en scène – Quinze Arpents
- > Mise en place du Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et de la Cotation de la demande
- > Mise en place de la Gestion en flux des attributions de logements sociaux avec signature des conventions avec les bailleurs sociaux
- > Signature de la convention avec le CAUE pour l'application des permanences habitat privé pour la rénovation énergétique des propriétaires occupants d'habitat individuel et le développement des ateliers sur les économies d'énergie
- > Avenant 2 du NPRU et perspectives pour le relogement des locataires concernés

FOCUS

TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA ZONE SÉNIA



La création de la ZAC Thiais-Orly (ex SENIA) sur plus de 33 hectares a pour ambition de transformer une zone logistique en logements, équipements publics, bureaux, commerces et espaces verts, pour répondre aux besoins du territoire.

L'année 2023 a ainsi été marquée par l'aboutissement des études et des procédures préalables à l'aménagement du secteur du Sénia (ZAC Thiais-Orly et Opération Parcs en scène).

Les démolitions ont ainsi pu être réalisées dans le courant de l'année et les travaux de terrassement et de réalisation des réseaux ont pu démarrer pour permettre le lancement des chantiers des premières opérations de logement prévues dès le début de l'année 2024.

DIRECTION POLITIQUE DE LA VILLE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



LA DIRECTION DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE assure :

- En lien avec l'EPT Grand Orly Seine Bièvre, l'accompagnement des entreprises et la mobilisation des énergies pour répondre aux enjeux en matière de développement économique et d'emploi ;
- Le suivi des deux marchés forains de la ville, l'animation ainsi que le développement de la vie commerciale.
- Le suivi du programme d'actions sur l'égalité femmes-hommes

OBJECTIFS

- Accompagnement des acteurs économiques du territoire ;
- Animation et suivi du Contrat de Ville.

FAITS MARQUANTS

- > 3 280 paniers de fruits et légumes vendus à 1 € le Kg aux locataires du parc social du quartier Est
- > 2^{ème} Forum emploi de la ville d'Orly
- > 3 animations à destination des commerces sédentaires et un marché de Noël composé de 18 commerçants / artisans
- > Renouvellement des marchés de gestion des marchés forains

- > Obtention pour la ville d'Orly du label centre-ville vivant de la Métropole du grand Paris
- > Journée internationale des droits des femmes théâtre forum (30 lycéens présents), spectacle humour au centre culturel (35 spectateurs), fresque ludique sur l'Eco féminisme (30 participants), repas festif de l'association des femmes de la Sablière (30 personnes)
- > Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes du 25 novembre 2 expositions pendant une semaine (15 à 30 personnes par ½ journée), un concert détente (20 personnes) et un ciné débat au centre culturel (40 personnes), une communication quotidienne sur les réseaux sociaux de la ville pendant une semaine



CHIFFRES CLÉS

419 CRÉATIONS D'ENTREPRISES essentiellement des TPE et auto entrepreneurs- (+ 6% par rapport à 2022)

4 NOUVEAUX COMMERÇANTS accueillis sur la ville

1 208 BÉNÉFICIAIRES (pour un objectif affiché de 270) de la vente de paniers de fruits et légumes aux locataires du quartier prioritaire

- **8%** de locaux vacants

OBTENTION pour la ville d'Orly du **LABEL CENTRE-VILLE** vivant de la Métropole du grand Paris

34 RDV entreprises en lien avec les secteurs d'aménagement du SENIA (liés au recrutement, et à la recherche de locaux)

12 BÉNÉFICIAIRES DU PLIE orlysiens ont bénéficié d'un emploi en 2023 leur permettant de sortir du dispositif, **16** ont intégré un emploi d'insertion

40 ORLYSIENS positionnés sur les chantiers bénéficiant d'une clause sociale dont 62% sont issus du quartier prioritaire

Sur le contrat de ville : **1 COMITÉ TECHNIQUE**, **1 COMITÉ DE PILOTAGE** pour le bilan et **2 CONCERTATIONS CITOYENNES** de préparation du prochain contrat.

18 ASSOCIATIONS ont bénéficié de l'AAP BOP 147 et Quartiers d'été

1 062 454 € DE FINANCEMENTS spécifiques octroyés en faveur du QPV

PERSPECTIVES

- > Poursuivre la redynamisation commerciale des différentes polarités en lien avec les partenaires institutionnels et définir la programmation commerciale du futur quartier dit « plateau 14 » à l'ouest et conforter les marchés forains
- > Maintenir l'articulation entre l'EPT et la Ville dans le champ de l'Emploi et du développement économique afin de renforcer les actions locales notamment le Forum Emploi
- > Préparer la nouvelle contractualisation du contrat de ville « engagements quartiers 2030 »

FOCUS

FORUM DE L'EMPLOI DU 12 AVRIL 2023



Afin de favoriser l'accès aux formations et à l'emploi des Orlysiens de tout âge, la ville d'Orly a organisé pour la seconde année consécutive, un forum Emploi dans les salons de l'hôtel de ville.

Cette initiative a permis de réunir 17 centres de formations (10 en 2022), les structures d'accompagnement à la création d'entreprises et 16 entreprises du territoire (8 en 2022).

La journée s'est déclinée en 2 temps, la matinée a été dédiée à une information collective des centres de formations du territoire auprès de 130 collégiens de 4^{ème} et 3^{ème} des collèges Dorval et Desnos, Poullart des Places et Paul klee.

Un théâtre forum a également été proposé sur les postures à adopter pour postuler à un entretien. L'après-midi a été consacrée à des entretiens individuels avec les centres de formation et un job dating qui a permis à 107 candidats (58 en 2022) de postuler sur une ou plusieurs des 61 offres proposées.

153 entretiens ont été réalisés (44 en 2022).

DIRECTION PROJET RENOUVELLEMENT URBAIN



LA DIRECTION PROJET RENOUVELLEMENT URBAIN regroupe l'ingénierie chargée de conduire la mise en œuvre du nouveau projet de renouvellement urbain. Elle pilote le nouveau projet de renouvellement urbain, la gestion urbaine de proximité et les deux opérations de requalification de l'habitat privé (les copropriétés d'Anotera et du Nouvelet). Elle assure également le suivi, avec le service Urbanisme, des ambitions environnementales et la concertation/communication de l'ensemble des projets urbains de la ville. Enfin, elle pilote la programmation et le fonctionnement de la Maison des projets et du développement durable, avec la Direction hygiène et développement durable.

OBJECTIFS

- Piloter les projets de renouvellement urbain et d'habitat privé ;
- Contribuer à la transition écologique des quartiers ;
- Développer l'information et la participation des habitants sur les projets urbains.



FAITS MARQUANTS

- > Présentation du projet urbain sur le sud des Navigateurs et la pointe Aviateurs lors du Comité National d'Engagement de l'ANRU (mars 2023) :
Obtention de 9,9 millions d'euros de subventions ANRU supplémentaires pour les équipements de la ville
- > Visite en car de tous les projets urbains de la ville (dont le NPRU) avec les élus, les directeurs de la ville, les conseillers de quartiers et les responsables des associations orlysiennes
- > Premiers travaux d'aménagement sur le nord des Navigateurs
- > Démarrage de la démolition du 14-18 rue Jean Racine
- > Retour à la géothermie pour la copropriété ANOTERA
- > Lancement de l'OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat) sur la copropriété du Nouvelet
- > Présentation lors d'un webinar de l'Institut Paris Région de la stratégie de renaturation du grand ensemble d'Orly
- > Organisation de l'événement de clôture de l'exposition les Oiseaux d'Orly en présence du président de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, Allain Bougrain-Dubourg

CHIFFRES CLÉS

- 5 RÉUNIONS PUBLIQUES** de présentation et d'échange sur le NPRU
- 2 PERMIS DE CONSTRUIRE** d'opérations de logements du NPRU ont été déposés
- 2 RÉHABILITATIONS** de bâtiments de logements sociaux livrées
- 4 RÉHABILITATIONS** de bâtiments de logements sociaux en cours de travaux
- 1 PÔLE D'ÉQUIPEMENTS** en chantier (groupe scolaire Rosa Parks/annexe du Centre social/IME)
- 1 ÉQUIPEMENT** en études de maîtrise d'œuvre (pôle associatif)



PERSPECTIVES

- > Signature de l'avenant n°2 à la convention de site du NPRU pour intégrer les nouveaux secteurs et les modifications de programmation équipements
- > Mise en œuvre du plan de communication et de concertation sur le NPRU
- > Organisation d'équipes-projets internes à la ville
- > Déploiement opérationnel de l'Atlas de la biodiversité communale - intégration de la stratégie au sein des opérations d'aménagement d'espaces publics, de construction et de réhabilitation
- > Vote des travaux en AG pour la copropriété du Nouvelet et pour la phase 2 des travaux de la copropriété Anotera
- > Mise en place de la convention avec les compagnons bâtisseurs sur Anotera

FOCUS

LA BIODIVERSITÉ AU CŒUR DU PROJET URBAIN



En 2023, la première phase de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) s'est achevée en révélant une richesse écologique inhabituelle : 133 espèces animales dont 25 espèces remarquables et 357 espèces végétales non horticoles dont 6 remarquables ont été inventoriées.

L'ABC comprenait également un volet de formation des agents des espaces verts : sensibilisation à la thématique, restitution de l'étude et visite de terrain.

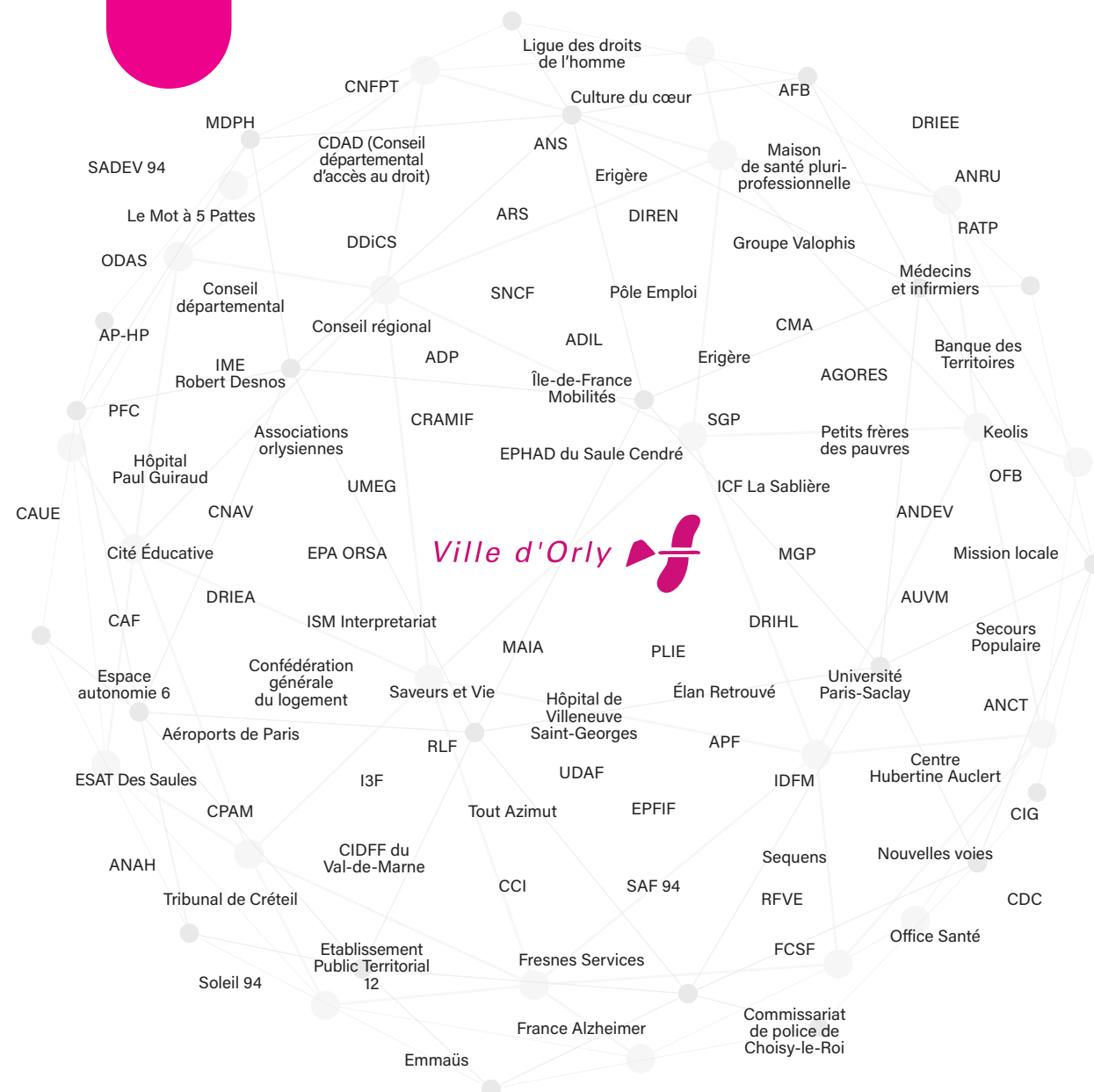
L'exposition hors les murs « Les oiseaux d'Orly » s'est achevée en spectacle au centre culturel le 30 septembre. A cette occasion, un état des lieux de l'ABC a été présenté et un atelier de fabrication de boules de graine a été proposé aux enfants.

Les premiers nichoirs ont été installés sur la résidence ANOTERA : 31 pour les martinets et un pour les pipistrelles communes (chauves-souris). En août, des jeunes d'Orly et de Choisy-le-Roi ont construit ensemble des nichoirs en bois pour compenser les pertes d'habitat (cavités dans le bâti) des LOPOFA à démolir en 2024. Ils seront installés très prochainement.

Une stratégie globale est en cours d'élaboration pour être déclinée concrètement dans les projets urbains. Les permis de construire du quartier en renouvellement urbain intègrent dorénavant tous des nichoirs à martinets et à moineaux domestiques.

A stylized graphic featuring two hands shaking inside a purple circle. The hands are depicted in a simplified, geometric style with white outlines and tan-colored palms. The purple circle is set against a white background. Below the circle is a solid pink, rounded rectangular shape.

Sa capacité à travailler en réseau lui permet de développer ses ressources (tant financières que techniques), afin d'accompagner un plus grand nombre d'habitants et de rayonner au-delà du territoire communal.



ADIL : Agence Départementale d'information sur le Logement
ADP : Aéroports de Paris
AFB : Agence Française de la Biodiversité
ANAH : Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat
ANCT : Agence Nationale de la Cohésion des Territoires
ANDEV : Association Nationale des Directeurs et des Cadres de l'Éducation des Villes et des collectivités territoriales
ANRU : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
ANS : Agence Nationale du Sport
APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie
APF : Association des Paralysés de France
APHP : Assistance Publique - Hôpitaux de Paris
ARS : Agence Régionale de Santé
AUVM : association Aide d'Urgence du Val de Marne
CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CAUE : Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie
CDAD : Conseil Départemental d'Accès au Droit
CDC : Caisse des Dépôts et Consignations
CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CIDFF du Val-de-Marne : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
CIG : Centre Interdépartemental de Gestion
CLS : Contrat Local de Santé
CMA : Chambre de Métiers et de l'Artisanat
CMPP : Centre Médico-Psycho-Pédagogique
CMS : Centre Municipal de Santé
CNAV : Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse
CNFP : Centre Nationale de la Fonction Publique Territoriale
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPILE : Commission de Prévention des Impayés Locatifs et des Expulsions
CRAMIF : Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Île-de-France
DDICS : Direction Départementale Interministérielle de la Cohésion Sociale
DIREN : Direction Régionale de l'Environnement
DRIHL : Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement
DRIEA : Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des transports
DRIEE : Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie
EPA ORSA : Établissement public d'aménagement Orly Rungis - Seine Amont
EPFIF : Etablissement Public Foncier d'Île-de-France
EPHAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
EPT 12 : Établissement Public Territorial 12, Grand Orly Seine Bièvre.
ESAT : Établissement et Service d'Aide par le Travail
FCSF : Fédération des Centres Sociaux de France
GLPI : Gestionnaire Libre de Parc Informatique
GRC : Gestion de la Relation Citoyen
HACCP : Hazard Analysis Critical Control Point
ICF : Société Immobilière des Chemins de Fer Français
IDFM : Île-de-France Mobilités
IME : Institut Médico-Educatif
ISM INTERPRETARIAT : Inter Service Migrants
I3F : Immobilière 3F
MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
MGP : Métropole du Grand Paris
OAP : Orientation d'Aménagement et de Programmation
ODAS : Observatoire National de l'Action Sociale
OFB : Office Français de la Biodiversité
PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable
PCH : Prestation de Compensation du Handicap
PCS/PCA : Plan Communal de Sauvegarde / Plan de Continuité de l'Activité
PIA : Programme d'Investissement d'Avenir
PMR : Personnes à Mobilité Réduite
PPI : Plan Pluriannuel d'Investissement
PRADA : Personne Responsable de l'Accès aux Documents Administratifs
PRE : Projet de Réussite Éducative
RATP : Régie Autonome des Transports Parisiens
REP : Réseau d'Éducation Prioritaire
RFVE : Réseau Français des Villes Éducatives
RGAA : Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité
RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données
RLF : Résidences le Logement des Fonctionnaires
SADEV 94 : Société d'Aménagement et Développement des Villes et du département du Val-de-Marne
SAF 94 : Syndicat d'Action Foncière du Val-de-Marne
SICIO : Syndicat InterCommunal pour l'Informatique et ses Outils
SGP : Société du Grand Paris
SNCF : Société nationale des chemins de fer français
TPE : Très Petites Entreprises
UDAF : Union départementale des associations familiales
UMEG : Unité Mobile Évaluation Gérontologique

ERIGÈRE : bailleur francilien du groupe action logement
KEOLIS : société de transports – filiale de la SNCF
NOUVELLES VOIES : association d'aide aux démarches administratives et d'aide à l'accès aux droits
SEQUENS : bailleur social du groupe action logement
SOLEIL 94 : association d'aide et de maintien à domicile
TOUT AZIMUT : association d'accompagnement social lié au logement
AGORES : Association nationale des Directeurs de la restauration collective



DIRECTION: **PORT DE CHARENTAIS** TEMPS D'ATTENTE: **10 min**

PORT DE CHARENTAIS

www.mairie-orly.fr

